43e ANNÉE (5e SÉRIE) | N° 20 | 20 MAI 1926

L'AMI DU CLERGÉ

Revue de toutes les Questions Ecclésiastiques

DOGME, MORALE, LITURGIE, DROIT CANON, ÉCRITURE SAINTE, PATROLOGIE, PRÉDICATION
JURISPRUDENCE CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE

Publié avec l'Imprimatur de Mgr l'Evêque de Langres. — Paraît à Langres tous les jeudis

MGR F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

Toutes les lettres doivent être adressées à : M. le Directeur de L'AMI DU CLERGÉ, à Langres (Hte-Marne)

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL :

FRANCE et COLONIES FRANÇAISES { Édition complète . . . . . 18 fr. / Édition partielle . . . . 12 fr.

ÉTRANGER { Voir les conditions détaillées à la 1re page de la *couv.* du 17 décembre 1925.

L'édition complète comprend la *Doctrine* et la *Prédication* ; l'édition partielle n'a pas la *Prédication*.
On n'accepte pas d'abonnements de moins d'un an, ni d'abonnements à la *Prédication* sans la *Doctrine*.
Tous les nouveaux abonnements partent du *1er Janvier* de l'année en cours.
Les abonnés de France et des Colonies reçoivent gratuitement la *Jurisprudence* ; pour l'Etranger elle coûte 2 fr. 50

Les annonces sont reçues exclusivement chez M. Marcel Leguerney, 15, rue Vivienne, Paris 2e.

Chèques postaux : Nancy, 21.88

SOMMAIRE

DOCTRINE

Causerie de l'AMI sur les Revues. — I. La Tschéka, 305; l'organisation communiste en France, 309; le bolchevisme en Extrême-Orient, 310. — II. Lénine, 311; communisme et paysans russes, 313. — III. Le cardinal Mercier, 314; S. Thomas; psychologie de la prière, 315. — IV. Histoire militaire, 316; Veuillot; Falloux; Bossuet, 317. — V. Enfant et jeune homme; Paris sous la IIe République, 318; Suède et Russie; Péguy, 319; apologétique; liturgie de romancier, 320.

PRÉDICATION

Instructions pour les dimanches. — XXXII. *Fête de la T. S. Trinité :* Nos devoirs envers la Sainte Trinité et nos rapports avec elle, 257.
Entretiens sur la vie chrétienne. — CIV. Le sacrement d'Eucharistie : 2e Ce que l'homme doit y apporter : *a)* La fidélité à le recevoir, 259.
Pour le Mois du Sacré-Cœur. — III. S. Jean et sainte Gertrude, 263. — IV. Les amis du Sacré-Cœur, 265. — V. Sainte Thérèse d'Avila, 267. — VI. La maison du Cœur de Jésus, 269.
Varia. — Vive l'omelette! 272.

PETIT COURRIER

Q. — Nous approchons de la Fête-Dieu. L'*Ami* pourrait-il m'indiquer s'il se trouve une maison éditant des modèles pour reposoirs, avec, si possible, une petite notice explicative pour les monter ?

R. — Nous n'avons jamais entendu parler de cela.

Q. — Pourriez-vous m'indiquer quelques manuels de méditations pour les séminaristes et les prêtres, traitant des saints Ordres, de la vocation, des devoirs ecclésiastiques, ou même d'une façon générale de la doctrine catholique, mais rédigées pour l'usage des clercs? Je possède Grimal, *Avec Jésus formant en nous son prêtre*.

R. — Nous ne pouvons songer à dresser une liste complète. Rappelons seulement quelques ouvrages que le temps a consacrés ou qu'il est plus facile de se procurer :

Beuvelet, *Méditations sur les principales vérités chrétiennes et ecclésiastiques* (XVIIe siècle), a toute une série (formant 1 vol. sur 3 dans les éditions récentes) consacrée aux Ordres et aux devoirs spéciaux aux ecclésiastiques : un peu vieilli, mais excellent, savoureux, piquant, nombreuses citations de l'Ecriture et des Pères (se trouve d'occasion). — Chénart, *Méditations sur les principales obligations de la vie chrétienne et de la vie ecclésiastique* (XVIIe siècle) ; réédition par M. Icard, chez Poussielgue, en 2 vol. in-18. — Chevassu, *Méditations ecclésiastiques tirées des épîtres et évangiles* (XVIIIe s.), 6 vol. in-12. — Chaignon, *Méditations sacerdotales*, 5 vol. in-12, Vitte. — Renaudet, *Sujets d'oraison à l'usage des prêtres*, 4 vol. in 18, Poussielgue. — Branchereau, *Méditations à l'usage des élèves des Grands Séminaires*, 4 vol. in-12, Paris, Amat. — Decrouïlle, *Méditations sacerdotales sur la messe de chaque jour*, 5 vol. in-12, Paris, Haton. — Legrand, *Courtes méditations à l'usage du clergé pour tous les jours de l'année*, 1 vol. in-18, Lille, Desclée. — Lambert, *Ad vos, o sacerdotes!* Méditations (en français) sur l'Exhortation de Pie X au clergé catholique, 1 vol. in-16, Paris, Beauchesne. — André, *L'éducation sacerdotale des Apôtres*, 2 vol. in-8, Paris, de Gigord, 1926. — Thiriet, *Le Séminariste à l'école du Sacré Cœur*, 1 vol. in-12, Paris, Savaète.

Q. — Indiquez-moi, je vous prie, un ou deux livres traitant de la communion privée des enfants d'après les documents pontificaux.

R. — Le canon 854 a codifié ces documents, dont vous trouverez l'indication dans les notes. La doctrine qui en résulte est exposée dans Trilhe, *La communion des enfants d'après le nouveau Code*, in-12 de 20 p., Toulouse, Apostolat de la Prière, et dans Trouiller, *Première Communion*,

INTENTIONAL SECOND EXPOSURE

LYON

première place du monde pour les soieries de toutes sortes, a aussi une réputation universelle pour les ornements d'églises, car ses broderies ne sont égalées nulle part

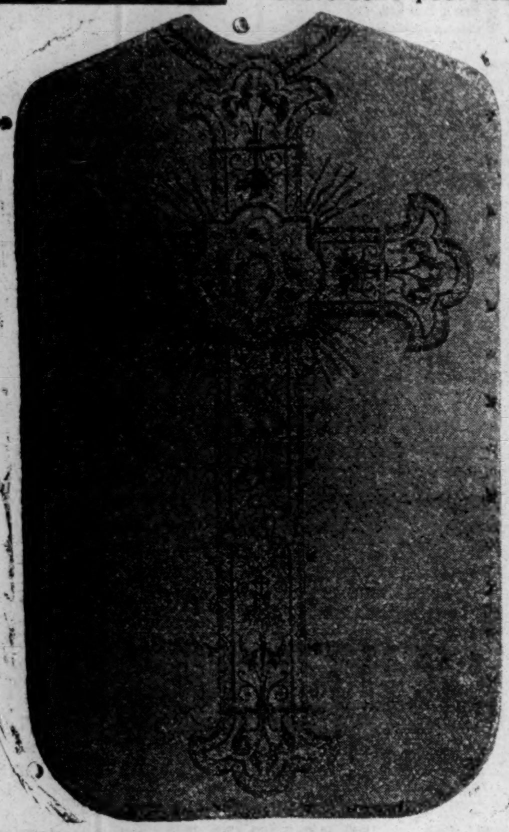

Aussi les personnes soucieuses de se procurer quelque chose de bien ont-elles avantage de s'y adresser directement et à une maison de confiance ayant déjà fait ses preuves.

La M^on^ P. VERMARE « AUX ARTS RELIGIEUX » dont l'origine remonte à près d'un siècle, et connue des lecteurs et abonnés de *l'Ami du Clergé* depuis plus de 20 ans, s'est spécialisée dans ce genre de fabrication, et ses travaux sont connus du monde entier.

Elle est très fière des témoignages de satisfaction qu'elle reçoit journellement et tous ses efforts tendent à continuer de mériter la confiance du Clergé.

Ci-contre et ci-dessous quatre spécimens d'ornements qui se recommandent par la finesse de leurs broderies et la qualité des tissus employés.

ORNEMENT N° 217 sur satin, damas ou moire soie, broderie soies nuancées, avec parties or métal doré fin en relief.

La chasuble	955 fr.
La chape assortie	1440 »
La paire de dalmatiques	2580 »
L'écharpe	595 »
L'étole pastorale	405 »

ORNEMENT N° 219 sur drap or mi-fin, broderie guipure or mi fin liseré de chenille grenat, contrefonds velours cramoisi et satin bleu, galon tissé or mi-fin bordant toutes les pièces, croix brodées aux accessoires, franges or mi-fin, doublure satinette. — La chasuble. 1545 fr.

La chape assortie	2520 »
La paire de dalmatiques	4000 »
L'écharpe	900 »
L'étole pastorale	590 »

Port & emballage en sus de ces prix

En raison de l'instabilité des cours, ces prix sont sans engagement.

Adresser les commandes :

MAISON AUX ARTS RELIGIEUX

F. VERMARE Fils

25, Chemin de Francheville, LYON St-Irénée.

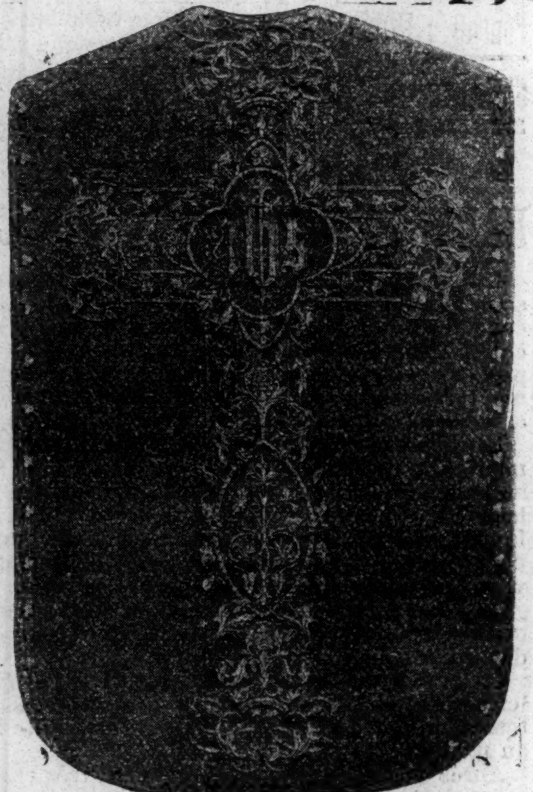

N° 221 — ORNEMENT fond velours schappe toutes nuances liturgiques, broderie à la main en relief, argent ou or métal doré fin, doublure soie.

La chasuble avec ses accessoires	1750 fr.
La chape	2625 »
Les deux dalmatiques	4500 »
L'écharpe	935 »
L'étole pastorale	585 »

Ces ornements, exécutés sur fond drap d'or métal doré fin, avec une augmentation de 20 % (vingt).

N° 223 — BEL ORNEMENT sur fond drap d'or métal doré fin premiere qualité, entièrement brodé en relief à la main, or métal doré fin, doublure soie.

La chasuble avec ses accessoires	4165 fr.
La chape	6250 »
Les deux dalmatiques	10400 »
L'écharpe	2085 »
L'étole pastorale	1000 »

Ces mêmes ornements, exécutés sur drap d'or fin 1er titre, avec broderie or fin 1er titre et doublés soie emyrienne, avec une majoration de 40 % (quarante).

43e ANNÉE (5e SÉRIE) N° 20 20 MAI 1926

L'AMI DU CLERGÉ

Revue de toutes les Questions Ecclésiastiques

DOGME, MORALE, LITURGIE, DROIT CANON, ÉCRITURE SAINTE, PATROLOGIE, PRÉDICATION
JURISPRUDENCE CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE

Publié avec l'Imprimatur de Mgr l'Evêque de Langres. — Paraît à Langres tous les jeudis

MGR F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

Toutes les lettres doivent être adressées à : M. le Directeur de L'AMI DU CLERGÉ, à Langres (Hte-Marne)

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL :

FRANCE et COLONIES FRANÇAISES { Édition complète . . . . . 18 fr. Édition partielle . . . . 12 fr.

ÉTRANGER { Voir les conditions détaillées à la 1re page de la *couv.* du 17 décembre 1925.

L'édition complète comprend la *Doctrine* et la *Prédication* ; l'édition partielle n'a pas la *Prédication*.
On n'accepte pas d'abonnements de moins d'un an, ni d'abonnements à la *Prédication* sans la *Doctrine*.
Tous les nouveaux abonnements partent du *1er Janvier* de l'année en cours.
Les abonnés de France et des Colonies reçoivent gratuitement la *Jurisprudence* ; pour l'Etranger elle coûte 2 fr. 50

Les annonces sont reçues exclusivement chez M. Marcel Leguerney, 15, rue Vivienne, Paris 2e.

Chèques postaux : Nancy, 21.88

SOMMAIRE

DOCTRINE

Causerie de l'AMI sur les Revues. — I. La Tschéka, 305 ; l'organisation communiste en France, 309 ; le bolchevisme en Extrême-Orient, 310. — II. Lénine, 311 ; communisme et paysans russes, 313. — III. Le cardinal Mercier, 314 ; S. Thomas ; psychologie de la prière, 315. — IV. Histoire militaire, 316 ; Veuillot ; Falloux ; Bossuet, 317. — V. Enfant et jeune homme ; Paris sous la IIe République, 318 ; Suède et Russie ; Péguy, 319 ; apologétique ; liturgie de romancier, 320.

PRÉDICATION

Instructions pour les dimanches. — XXXII. *Fête de la T. S. Trinité :* Nos devoirs envers la Sainte Trinité et nos rapports avec elle, 257.

Entretiens sur la vie chrétienne. — CIV. Le sacrement d'Eucharistie : 2e Ce que l'homme doit y apporter : *a)* La fidélité à le recevoir, 259.

Pour le Mois du Sacré-Cœur. — III. S. Jean et sainte Gertrude, 263. — IV. Les amis du Sacré-Cœur, 265. — V. Sainte Thérèse d'Avila, 267. — VI. La maison du Cœur de Jésus, 269.

Varia. — Vive l'omelette ! 272.

PETIT COURRIER

Q. — Nous approchons de la Fête-Dieu. L'*Ami* pourrait-il m'indiquer s'il se trouve une maison éditant des modèles pour reposoirs, avec, si possible, une petite notice explicative pour les monter ?

R. — Nous n'avons jamais entendu parler de cela.

Q. — Pourriez-vous m'indiquer quelques manuels de méditations pour les séminaristes et les prêtres, traitant des saints Ordres, de la vocation, des devoirs ecclésiastiques, ou même d'une façon générale de la doctrine catholique, mais rédigées pour l'usage des clercs ? Je possède Grimal, *Avec Jésus formant en nous son prêtre*.

R. — Nous ne pouvons songer à dresser une liste complète. Rappelons seulement quelques ouvrages que le temps a consacrés ou qu'il est plus facile de se procurer :

Beuvelet, *Méditations sur les principales vérités chrétiennes et ecclésiastiques* (XVIIe siècle), a toute une série (formant 1 vol. sur 3 dans les éditions récentes) consacrée aux Ordres et aux devoirs spéciaux aux ecclésiastiques : un peu vieilli, mais excellent, savoureux, piquant, nombreuses citations de l'Ecriture et des Pères (se trouve d'occasion). — Chénart, *Méditations sur les principales obligations de la vie chrétienne et de la vie ecclésiastique* (XVIIe siècle) ; réédition par M. Icard, chez Poussielgue, en 2 vol. in-18. — Chevassu, *Méditations ecclésiastiques tirées des épîtres et évangiles* (XVIIIe s.), 6 vol. in-12. — Chaignon, *Méditations sacerdotales*, 5 vol. in-12, Vitte. — Renaudet, *Sujets d'oraison à l'usage des prêtres*, 4 vol. in-18, Poussielgue. — Branchereau, *Méditations à l'usage des élèves des Grands Séminaires*, 4 vol. in-12, Paris, Amat. — Decrouïlle, *Méditations sacerdotales sur la messe de chaque jour*, 5 vol. in-12, Paris, Haton. — Legrand, *Courtes méditations à l'usage du clergé pour tous les jours de l'année*, 1 vol. in-18, Lille, Desclée. — Lambert, *Ad vos, o sacerdotes !* Méditations (en français) sur l'Exhortation de Pie X au clergé catholique, 1 vol. in-16, Paris, Beauchesne. — André, *L'éducation sacerdotale des Apôtres*, 2 vol. in-8, Paris, de Gigord, 1926. — Thiriet, *Le Séminariste à l'école du Sacré Cœur*, 1 vol. in-12, Paris, Savaète.

Q. — Indiquez-moi, je vous prie, un ou deux livres traitant de la communion privée des enfants d'après les documents pontificaux.

R. — Le canon 854 a codifié ces documents, dont vous trouverez l'indication dans les notes. La doctrine qui en résulte est exposée dans Trilhe, *La communion des enfants d'après le nouveau Code*, in-12 de 20 p., Toulouse, Apostolat de la Prière, et dans Trouiller, *Première Communion*,

Obligation des parents et de tous ceux qui sont chargés des enfants, **in-8 de 20 p., Paris, Casterman. — Pour étude plus générale, L. Andrieux,** *La Première Communion, Histoire et discipline, textes et documents des origines au XXe siècle,* **in-8 de 425 p., 7 f., Paris, Beauchesne.**

Q. — 1° L'*Ami* voudrait-il m'indiquer des titres de revues pour garçons de 10 à 13 ans, mais *à fonds religieux ?*

2° L'*Ami* pourrait-il me donner l'adresse des Maisons-Mères des Congrégations religieuses pour femmes dont le but serait de s'occuper des Juives converties ou à convertir ?

R. — Ad I. Revue d'instruction religieuse : *Les Semailles,* **mensuelle, 6 f. par an (10 f. si l'on peut), chez M. l'abbé Casson, curé de Champagne-au-Mont-d'Or (Rhône). Voir ce que nous en avons dit à maintes reprises.**

Revues récréatives et religieuses : *L'Ami des enfants,* **24 f. par an, 40, rue La-Fontaine, Paris 16e ; — à la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris 8e,** *L'Echo du Noël,* **12 f. 50, et** *Le Sanctuaire,* **15 f. Ces trois revues sont hebdomadaires et les prix indiqués sont pour la France.**

Ad II. Je ne connais que les Religieuses de Notre-Dame de Sion, maison-mère, 61, rue N.-D. des Champs, Paris 6e. Voir sur elles la monographie publiée dans la collection *Les Grands Ordres religieux,* **in-12 de 160 p., 3 f. 50, Paris, Letouzey.**

Q. — Existe-t-il un ou des ouvrages spécialement écrits pour réfuter les erreurs des écrivains anticatholiques, et particulièrement de Renan ?

R. — Voir le tome Ier des *Œuvres polémiques* **de Mgr Freppel, in-18, 6 f., Paris, Téqui ; — P. Gratry,** *Jésus-Christ, Réponse à M. Renan,* **2 f., Téqui ; — P. Lagrange,** *La Vie de Jésus d'après Renan,* **in-12, 3 f. 50, Gabalda ; — Mgr Batiffol,** *Orpheus et l'Evangile,* **in-12, ibid. (épuisé) ; — Fillion,** *Les Etapes du rationalisme dans ses attaques contre les Evangiles et la vie de N.-S. J.-C.,* **in-8, 8 f., Lethielleux.**

Q. — J'ai comme patron de ma paroisse S. Servais, évêque de Tongres et de Liège au IVe s. Pourriez-vous me dire s'il existe une *Vie* de ce Saint et où me la procurer ?

R. — Voyez quelques pages dans les *Petits Bollandistes,* **au 13 mai, t. V, p. 506-10 ; — les** *Acta Sanctorum,* **t. III de mai, p. 208-30 ; —** *S. Servatii, Tungrensis episcopi, vitæ antiquiores tres,* **dans les** *Analecta Bollandiana,* **t. I (1882), p. 85-111 ; — abbé L. Campion,** *S. Servatius, évêque de Tongres, patron de Saint-Servan,* **in-8 de 84 p. avec grav., Rennes, Plihon et Hommay (1904).**

Q. — Existe-t-il, en dehors du bord de la mer, et de préférence dans l'Ouest, une pension ou maison de retraite tenue par des religieuses, pour des Messieurs de la bourgeoisie enclins à la piété, capables, à l'occasion, de rendre service pour la comptabilité ou les écritures ?

A défaut d'une Maison de ce genre, y aurait-il une Communauté admettant des pensionnaires qui suivraient la règle de la maison, mais sans trop de rigueur ?

R. — Nous demandons la réponse à nos lecteurs.

QUELQUES NOUVEAUTÉS MUSICALES

I. Cantiques. — La maison d'édition Publiroc (53, rue Thiers, à Marseille) publie trois élégants cantiques : l'un à sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, l'autre pour Congrès eucharistique, le 3e pour patronages de jeunes gens. La musique est de M. le chanoine Chabot, maître de chapelle de la Cathédrale de Marseille, dont l'*Ami* a souvent loué le talent distingué et vraiment pieux (0 f. 05 l'un ; 0 fr. 35 avec accompagnement).

II. Messe à trois voix. — Du même auteur nous recevons une Messe à trois voix inégales (Soprano, Alto, Baryton), comprenant *Kyrie, Gloria, Sanctus, Benedictus* et *Agnus*. Elle est dédiée à sainte Jeanne d'Arc, mais peut s'exécuter à toutes les fêtes de l'année liturgique. C'est de la musique franche, sans miévrerie : mélodies souples, allantes, chantant dans chacune des parties ; harmonie classique sans monotonie ; composition tendant à l'expression musicale du sens des paroles par le rythme, les modes (pas d'excès de modulations ni de chromatisme), les thèmes en imitation, les analogies d'éléments harmoniques : l'ensemble est une véritable œuvre d'art d'une belle unité. (Publiroc ; 12 p. in-4°, voix et partition, 2 f.).

III. Méthode d'harmonium *avec un recueil de 80 pièces diverses,* par M. V. Bado (in-4° de 157 p., Bureaux de la *Musique sacrée,* 11, rue Sainte-Anne, à Toulouse ; 20 f.). Cet ouvrage est un manuel complet, qui prend un élève au moment où il ignore complètement ce que c'est qu'un clavier ou une portée musicale, et qui l'instruit en 7 chapitres de la composition d'un harmonium et de la manière de s'en servir, de la lecture musicale, des exercices de doigté, des éléments de l'harmonie consonante et dissonante, de l'accompagnement des cantiques et du chant grégorien : le tout accompagné de nombreux exemples et exercices pratiques, et suivi d'un choix de compositions diverses pouvant servir au culte catholique.

L'ouvrage est écrit clairement et nous a semblé bien adapté pour l'enseignement dans les maisons d'éducation ; la typographie est extrêmement soignée. Il faut remarquer cependant que les notices consacrées à l'accompagnement du plain chant et des cantiques sont trop brèves ; les indications qu'on trouve en ces deux courts chapitres supposent connue et familière la pratique de l'harmonie, voire de l'improvisation : aucun moyen mnémotechnique n'est indiqué pour guider dans le choix des accords.

Ce bon volume servira donc bien plus pour la formation des organistes jouant un texte complètement écrit que pour celle des accompagnateurs de plain chant ou de cantiques qui devraient se tirer d'affaire en n'ayant sous les yeux que la seule mélodie.

IV. Prière litanique pour les vocations sacerdotales. Paroles du R. P. Céphas, musique de M. l'abbé L. Boyer, maître de chapelle de la Cathédrale de Périgueux (en vente à l'Economat du Grand Séminaire de Périgueux, 33, rue de Paris ; 0 f. 25 l'unité, remises par quantités). — Paroles et mélodie, tout est simple ; tout tient en deux phrases musicales : l'une, dont les paroles varient, est chantée par un ou quelques solistes ; l'autre, dont les paroles sont toujours les mêmes, est chantée en réponse par la foule. L'ensemble forme une vraie litanie ; mais le texte est en français et les invocations des solistes forment douze vers alexandrins. — Nous attirons très spécialement l'attention sur cette modeste feuille. En même temps que le chant elle donne l'accompagnement ; la facilité est telle que, même dans les moindres villages, dix minutes de répétition avant une cérémonie suffiront à assurer l'exécution très bonne d'une mélodie dont la valeur musicale est indéniable. Très facile, pratique, bon marché, de bon goût, elle deviendra le chant rapidement populaire des « Journées des vocations. »

ANNONCES

VÉRITABLES DRAGÉES DE

FER RABUTEAU

le plus actif, le plus assimilable, le mieux toléré des ferrugineux.

SOUVERAIN DANS L'ANÉMIE

EXIGEZ LES VÉRITABLES DRAGÉES DE FER RABUTEAU.

COMAR et Cie, PARIS. — R. C. Seine : 78.026.

AVIS A SUIVRE

La cure dépurative par les **Grains de Vals** est la plus efficace, la plus rationnelle et la plus économique. Le flacon pour 3 mois, 2 fr. 20, franco domicile toute la France ; 11, rue Bara, PARIS.

43e ANNÉE (5e SÉRIE) N° 20 20 MAI 1926

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

Causerie de l'AMI sur les "Revues"

SOMMAIRE

I. La Tschéka. — II. Lénine. — III. Le cardinal Mercier; S. Thomas; psychologie de la prière. — IV. Histoire militaire; Veuillot; Falloux; Bossuet. — V. Enfant et jeune homme; Paris sous la IIe République; Suède et Russie; Péguy; apologétique; liturgie de romancier.

I. — *Revue de Paris*, 15 février : traduction d'un travail russe, rigoureusement documenté, de Georges Popoff sur la Tschéka, un nom sinistre qui depuis des années défraie les journaux et sur lequel on n'a souvent que des notions assez vagues.

La Tschéka, quand elle fut constituée officiellement, reçut ce nom assez compliqué : — « Commission extraordinaire panrusse près le Conseil des commissaires du peuple pour la lutte contre la contre-révolution, la spéculation et le sabotage. »

Nom qui au premier abord ne semblait pas dire grand'chose; mais le nouvel organisme lui donna vite un sens terrifiant, et le peuple, dans son épouvante, ne l'appela plus que la *Commission extraordinaire*, en russe *Tschreswytschainaja Kommissija*. Puis, comme cette appellation abrégée paraissait encore trop longue (d'autant qu'elle revenait dans les conversations avec une toute autre fréquence que les mots même les plus usuels, les mots p. e. « Dieu, père, mère, » etc.), on n'a plus employé, pour désigner la nouvelle institution, que les deux initiales *tsch* et *k* : d'où ce mot, voué à une atroce célébrité : *Tsché-Ka*.

La Tschéka remonte au début même du régime bolcheviste. Les bolchevistes, maîtres du pouvoir le 28 octobre 1917, installent leur gouvernement dans un vaste édifice scolaire, « l'Institut Smolny pour demoiselles nobles à Pétrograd, » et le transforment en une sorte de forteresse, où ils sont résolus à succomber tous, en cas de malheur, plutôt que de se rendre. Au commandement de la forteresse, Félix Dsershinski, homme d'un certain âge, blond, au sourire toujours aimable. C'est cet homme qui est le fondateur de la Tschéka. Il poste des sentinelles à toutes les portes du Smolny, les visiteurs suspects sont arrêtés, tout un filet d'espionnage est organisé. Bientôt il étend le champ de son activité : à travers tout Petrograd sa police multiplie incursions, perquisitions, arrestations; les prisonniers sont déportés au Smolny, y subissent des interrogatoires, la torture, après quoi c'est, ou la libération, ou, plus souvent, la fusillade : — « Suspect ?... Contre le mur ! »

Lénine laisse tout faire. Il s'est bien déclaré « en principe » contre l'application de la peine de mort et autres « violences. » Mais ce n'est là qu'un principe, comme c'était un principe aussi pour Robespierre demandant à la Constituante (mai 1791) qu'on raye de nos Codes la peine de mort, « lâche assassinat. »

La violence engendre la violence. Sur la voie où il s'est engagé, Dsershinski ne peut pas reculer. Il n'a à la bouche et dans l'imagination que complots, attentats enrayés, périls de toute sorte dont on est menacé par la contre-révolution. Il n'a pas de peine à persuader les commissaires du peuple qu'une extension de ses « pouvoirs extraordinaires » est devenue nécessaire. Il obtient ainsi la légalisation de sa dictature de sang par un décret spécial, qui, rendu le 7 décembre 1917 (vieux style : style nouveau, 20 décembre), est le décret de fondation de la Tschéka, sous le long titre transcrit plus haut. Ce décret ne prévoyait pas la peine de mort; mais « l'illimitée limitation » des pouvoirs de la Commission était exprimée assez nettement par le § 1 du statut de la Tschéka :

> La Commission extraordinaire est chargée d'enrayer, dans tout le domaine de l'empire russe, toutes les tentatives et tous les actes contre-révolutionnaires ou de sabotage et de les *liquider*, quelle que soit leur origine.

Au début, la Tschéka n'avait un personnel que de 300 hommes; au bout de quelques mois, ils étaient plusieurs milliers. C'étaient, pour la plupart, d'anciens gendarmes et policiers secrets du tsarisme. Ceux-ci, trop heureux d'avoir sauvé leur peau, se mirent avec un zèle incomparable au service de leurs ennemis de la veille. Ensemble ils enrôlèrent alors une armée de milliers d'espions, les formèrent, et finalement organisèrent le système qui s'étend actuellement comme un filet diabolique sur la Russie.

Le 12 mars 1918, le gouvernement soviétique se transfère à Moscou. Dsershinski l'y suit, transforme le Kremlin en forteresse comme il avait fait du Smolny, et installe son siège principal rue Lubjanka (d'où le nom de « Lubjanka » donné bientôt par le peuple à cette organisation). Il avait laissé pour chef à la Tschéka de Petrograd (la Pétsché-ka) Uritski, qui se fit le bourreau de l'aristocratie de la cour et transforma, en quelques mois, l'ancienne capitale en cimetière.

Le 17 août 1918, Uritski est assassiné par un socialiste. Trois semaines après (5 septembre), c'était l'attentat manqué de la socialiste Dora Kaplan contre Lénine. Ce double crime devient le signal d'une recrudescence de la terreur rouge. Jusque-là, dans ses huit premiers mois, la Tschéka avait fait environ 900 victimes à Petrograd, et presque autant dans le reste de la Russie (chiffres donnés par les communistes et chiffres donnés par les antibolchevistes concordent ici). Ce fut dès le début et c'est resté toujours un principe pour la Tschéka de ne donner aucune publicité aux exécutions : on opère dans les caves.

Au lendemain de l'assassinat d'Uritski et de l'attentat contre Lénine s'ouvre *la IIe période*, l'apogée de la Tsché-ka. Elle va durer plus de trois ans (jusqu'à la fin des guerres civiles, c.-à-d. à peu près jusqu'au début de 1922). Elle s'inaugure par des exécutions en masse, en représailles des deux attentats socialistes. A Petrograd sont exécutées, en quelques jours, 500 personnes, et à Moscou, plus de 300, comme victimes expiatoires, qui n'étaient inculpées d'aucun délit, qui eurent seulement la malchance de se trouver alors en prison à titre de « suspects. » Pour tout l'ensemble de la Russie d'Europe, au cours des trois derniers mois de 1918, 4.500 exécutions : c'est le chiffre officiel des rapports publiés par le pouvoir soviétique et relatant « la lutte sur le front intérieur. » Mais ce chiffre est au-dessous de la vérité : le professeur russe Maljgunoff a fait le compte des exécutions relatées dans les feuilles soviétiques du temps et donne le chiffre de 5.004 ; et ni lui ni les auteurs des rapports n'ont pu connaître, ainsi qu'ils l'avouent eux-mêmes, tous les cas d'exécution.

Pour l'ensemble de la période septembre 1918-janvier 1922, le chiffre exact des exécutions ne pourra évidemment jamais être fixé. La statistique officielle indique 12.000 morts environ. Chiffre certainement inexact, car, pour les seules grandes villes, Moscou, Petrograd, Kiev, Kharkov, etc., on connaît plusieurs milliers de victimes. Ajoutez les victimes des nombreuses révoltes de paysans, qui souvent dégénéraient en vraies batailles, engagées par la Tschéka avec de l'artillerie lourde, des mitrailleuses, des gaz, etc. L'auteur de ce travail, G. Popoff, lors d'un séjour qu'il fit dans le gouvernement d'Oufa en 1922, apprit, de source autorisée, que la répression d'une révolte de paysans, en 1919, avait fait plus de 10.000 victimes.

Ce qui est plus hideux encore que les exécutions individuelles, même que les exécutions en masse, c'est le *système !* Le système surtout des otages, institué par la Tschéka dès 1918. La Tschéka se saisit de 100, 200, 300 individus, — hommes, femmes, enfants, — parfaitement innocents, les enferme dans les caves de la Lubjanka et les baptise *otages,* ce qui veut dire qu'ils seront tous fusillés en cas d'attentat quelconque contre la personne d'un chef soviétique. Ou encore ce sont des femmes, des mères qui sont retenues comme otages jusqu'à ce que leurs maris et leurs fils se livrent volontairement à la Tschéka. Actuellement encore, ce système reste une des bases essentielles de son pouvoir en Russie.

Cette IIe période de la Tschéka est étroitement liée à la politique commerciale alors pratiquée par les soviets. Au début du régime communiste, toute espèce de commerce (même le commerce de denrées alimentaires et d'articles de première nécessité) était sévèrement défendu : chaque bourgeois devait se contenter des rations octroyées par l'Etat. Système inapplicable, évidemment. Tout citoyen qui achetait un morceau de pain en cachette « faisait du commerce défendu. » Aubaine merveilleuse pour la Tschéka, qui envoyait des milliers d'agents se promener à travers toutes les grandes villes de Russie, avec mission de provoquer des ventes et des achats pour « mettre à l'épreuve les vertus communistes du peuple russe. »

Au cours de ces années 1918-1922, la terreur rouge traversa, officiellement, plusieurs phases, correspondant aux événements politiques, c.-à-d. à l'évolution de la guerre civile. C'est ainsi que nous voyons la peine de mort abolie en février 1919, rétablie le 24 mai suivant, réabolie le 15 janvier 1920, etc... En fait, aucun décret d'abolition n'a jamais gêné la Tschéka : — « Pour exécuter quelqu'un, déclarait un chef de la Tschéka, nous n'avons besoin ni de preuves, ni d'interrogatoires, ni de suspicions. Nous estimons utile d'exécuter l'homme en question et nous le fusillons. Voilà tout ! » A la suite de la seconde abolition de la peine de mort au début de 1920, la Tschéka panrusse de Moscou adresse (15 avril 1920) aux administrations provinciales cette circulaire, qui se passe de commentaire :

> Par suite de l'abolition de la peine de mort, la présidence de la Tschéka vous enjoint de transférer immédiatement toutes les personnes arrêtées et condamnées à mort, dans les domaines qui se trouvent en état de guerre, parce que le décret d'abolition de la peine de mort n'est pas en vigueur dans ces domaines...

En février 1922 s'ouvre *la IIIe période* de la Tschéka. Les soviets veulent tenter l'expérience d'une nouvelle politique économique. Dsershinski est nommé ministre des Transports; la Tschéka est dissoute, officiellement, et remplacée par une institution baptisée du nom innocent d'« Administration politique d'Etat, » que l'on appelle, en langage courant, la G. P. U. (des trois initiales des mots russes qui désignent le nouvel organisme). En même temps un décret abolit la peine de mort (pour la quantième fois ?), ordonne de soumettre tout prisonnier à un interrogatoire dans les 24 heures, de clore les enquêtes de cas individuels dans un délai de 2 mois, etc. Moyennant quoi on se flatte de reprendre le commerce avec l'étranger, d'en recevoir des crédits, etc.

En pratique, rien ne changea. Dsershinski était bien devenu ministre des Transports, mais conservait la présidence de la G. P. U. La peine de

mort continuait d'être appliquée tout comme auparavant, et les prisonniers languissaient toujours des mois durant dans les caves de la Lubjanka sans être soumis à aucun interrogatoire (G. Popoff, l'auteur de ce travail, a pu s'en rendre compte lui-même, ayant été emprisonné alors). Le personnel, d'ailleurs, restait le même : aucun tschékiste ne quitta la Lubjanka.

Cette III[e] période de la Tschéka dura autant que la N. E. P. (abréviation pour « Nouvelle politique économique »), c.-à-d. un peu plus d'un an, tant que le pouvoir soviétique tenta de convaincre le monde de ses « intentions pacifiques. »

La N. E. P. devait nécessairement amener, à la longue, un relâchement de la terreur, donc une diminution des pouvoirs de la Tschéka. Aussi celle-ci se hâte de réagir de toutes ses forces contre le courant, « découvrant » partout conjurations, attentats, agissements contre-révolutionnaires. Le résultat en est, en automne 1923, l'abandon, par le gouvernement, de la N. E. P.

Ainsi débute *la IV[e] période* de la Tschéka, qui dure encore. Une nouvelle vague de terreur déferle sur la Russie. La peine de mort est rétablie officieusement dès novembre 1923, où de nouvelles exécutions en masse ont lieu, suivies d'arrestations, de perquisitions, de razzias (elle le sera officiellement le 5 mars 1924). En décembre 1923, grand débat sur la future ligne de conduite de la politique soviétique : l'aile radicale, l'aile terroriste remporte une écrasante victoire. La Tschéka, de nouveau, tient le haut du pavé. Trotski tombe en disgrâce, la Tschéka perquisitionne chez lui, il est exilé au Caucase, plusieurs chefs soviétiques sont mis en disponibilité ; Lénine meurt. La Tschéka lance le mot d'ordre : « Etranglez le commerce privé ! Faites payer le tribut au nouveau corps de commerçants ! » C'était déjà son mot d'ordre dès le début : « Guerre au commerce ! » De fait, le commerce était resté complètement prohibé durant les premières années du régime soviétique. Puis, le commerce déclaré libre au temps de la N. E. P., la Tschéka avait perdu un champ d'action très important. Maintenant on revenait à « l'état primitif. » Les commerçants, qui l'année précédente avaient ouvert des comptoirs et s'étaient procuré des fonds de commerce, sont serrés à la gorge et chargés d'impôts. C'est « la politique d'impôt des rouges. » Tout refus de payer est suivi d'arrestation.

Les prisons regorgent. La Tschéka a l'idée de repeupler les anciens lieux d'exil de la Sibérie, utilisés au temps des tsars. Dès l'automne de 1923, un communiqué officiel évalue le nombre des déportés à 72.658 personnes (il a triplé depuis), dont 1/3 de prisonniers politiques et 40 % au moins désignés comme étant d'origine paysanne ou prolétarienne. On les expédie au gouvernement d'Obdorsk, à 1.200 kilomètres de Tobolsk, au bord de la Mer de Glace. Là, c'est la séparation absolue du reste du monde. On sépare les membres d'une même famille, on leur assigne des lieux d'exil différents, éloignés les uns des autres de plusieurs kilomètres. Pour tout ce désert de neige, grand deux fois comme l'Allemagne, il n'y a qu'un hôpital et qu'un médecin : 90 % des prisonniers y prennent la malaria, la trachomée, la tuberculose, la variole noire, le typhus de la faim, le scorbut, d'autres maladies encore qui ne sévissent que dans ce pays du froid éternel, p. e., une mystérieuse maladie des yeux dont meurent ou restent aveugles plus de 50 % de ceux qui en sont atteints.

Voici comment est organisée actuellement la Tschéka. Au sommet, la Tschéka panrusse de Moscou. Au-dessous, les six Tschékas des grandes villes : Moscou, Petrograd, Kharkov ou Tschéka ukrainienne, Rostov ou Tschéka du Don, Tiflis ou Tschéka de la mer Noire, Ekaterinbourg ou Tschéka de l'Oural ; puis, les Tschékas des chefs-lieux de gouvernements et des capitales des nombreuses républiques soviétiques fédérées ; puis, les succursales des villes de province ; enfin, les innombrables petites agences des villages et des gares, — de toutes les gares : tous les chemins de fer sont sous surveillance tschékiste ; Dsershinski, ministre des Transports, a installé une succursale dans toutes les gares, même les moins importantes : l'agent de la Tschéka est là, qui commande, le chef de gare étant sous ses ordres, et il a pleins pouvoirs pour arrêter tous les voyageurs que bon lui semble et les enfermer dans la prison de la station [1].

Pour ces milliers de filiales, la Tschéka a à son service une multitude d'agents secrets, des millions probablement, engagés souvent contre leur gré, mais qui n'ont aucun moyen de se libérer du joug. En somme, une grande partie du peuple russe remplit les fonctions d'agents provocateurs de la Tschéka.

Elle a même des enfants à son service. Elle n'a pas négligé ni eu horreur de tirer profit de la détresse, du malheur et de l'innocence de ces petites âmes. Elle choisit les plus intelligents parmi les gamins qui errent par milliers dans les rues de la Russie soviétique ; elle les charge de suivre les personnes « suspectes, » de prêter l'oreille à leurs conversations, en faisant mine de mendier, ou de lui rapporter des paroles échappées par hasard à des personnes même tout à fait inconnues.

Dans les campagnes, c'est elle qui est chargée d'assurer la rentrée des redevances en blé, des impôts sur le blé, la distribution du blé. Sur les exactions auxquelles ce système donne lieu, voir *Ami* 1922, p. 310. Dans les villes, elle remplace les anciennes administrations de police ou de magistrature. Les Soviets ont édicté un « Droit civil et cri-

[1] En même temps que sur les chemins de fer, la Tschéka a la haute main sur les P. T. T. En mai 1924, le gouvernement soviétique a édité un « Code des télégraphes de l'Etat russe » : composé et imprimé par qui ? Par la Tschéka. Un frontispice la donne en toutes lettres comme éditeur du Code. Ce sont les mêmes agents qui, « selon la conscience prolétaire, » manient les appareils télégraphiques et téléphoniques et se plongent dans la lecture des lettres adressées aux « libres citoyens » de leur district.

minel, » mais dont le seul but est de conserver aux tribunaux leur « caractère prolétaire » : il n'y a là rien de gênant pour la Tschéka, et il y a surtout un inouï § 4 ainsi conçu : — « A défaut de décrets légaux, le tribunal peut se laisser guider *par la politique générale du gouvernement ouvrier et paysan* ».

Elle a la haute main sur l'armée. D'abord, elle dispose elle-même d'une force armée qui a nom « corps à la disposition spéciale » : corps de plus de 15.000 hommes, avec toutes les formations militaires spéciales : cavalerie, escadre de tanks, avions, etc. Et puis, dans tous les régiments et toutes les écoles de guerre, elle a, au-dessus du « directeur technique » et avec voix prépondérante, un « commissaire » chargé de le surveiller.

Elle a, dans les écoles et Universités, des agents chargés de surveiller les « sentiments communistes » de leurs camarades. Elle a pu, grâce à ce travail d'espionnage, exclure, en 1924, d'innombrables étudiants des Facultés. Ce fut *la tragédie du corps des étudiants russes*. Chaque étudiant fut examiné sur ses « sentiments communistes » et sur ses « origines prolétaires. » Résultat de l'examen : 60.000 étudiants exclus des Universités. Plusieurs d'entre eux essayèrent de gagner l'étranger : peu y parvinrent. Des centaines se suicidèrent. L'automne de 1924 vit en Russie une vraie épidémie de suicides. Ce n'était point encore assez pour la Tschéka. En octobre 1924, elle leur fait adresser un communiqué signé par un membre de leur Conseil communiste et ainsi formulé : — « Tous les étudiants exclus des Facultés et désireux de terminer leurs études à l'étranger sont priés de se trouver dimanche prochain, à 10 h. 1/2 du matin, dans la cour de la galerie Tretjakoff, afin d'établir leur demande de permis de sortie. » Les étudiants se réunissent au jour et au lieu dits. Des heures s'écoulent. Rien. Les étudiants, très animés, se dispersent. A peine ont-ils atteint les rues avoisinantes, que des agents de la Tschéka les cernent de tous côtés. On les emprisonne à la Lubjanka. Au bout d'un mois, le jugement est prononcé : pour un petit nombre d'entre eux, interdiction d'habiter désormais des villes universitaires ; pour d'autres, trois ans d'emprisonnement aux camps ; pour la majorité, travaux forcés à perpétuité dans le domaine de Narym en Sibérie. La République russe n'a pas besoin de savants non plus que ses grands ancêtres de 1793.

La Tschéka déploie un zèle tout particulier au service du Ministère des Finances. Il n'est truc auquel son imagination intarissable ne recoure pour attraper les bourgeois, pour découvrir ce qui reste d'argent en circulation. Un exemple. Un jour, est révélée à Moscou, dans le monde des joailliers, l'existence d'un brillant de toute beauté, un « Rubinor » merveilleux. Mais personne ne dispose de la somme nécessaire pour l'acquérir. Quelques joailliers se concertent pour donner des garanties en or et en valeurs à seule fin de pouvoir garder la pierre quelques jours et d'aviser aux moyens de l'acheter. Elle passe ainsi dans les mains de nombreux antiquaires, joailliers, spéculateurs, diplomates ; puis un beau jour, elle disparaît subitement, aussi mystérieusement qu'elle était apparue sur le marché. Mais le même jour on arrêtait et incarcérait dans les caves de la Tschéka tous ceux qui s'étaient entremis pour l'acquérir. C'est la Tschéka elle-même qui avait mis le brillant en circulation pour découvrir les gens possédant encore de l'argent.

Création encore de la Tschéka que les maisons de jeu et les fameux tripots moscovites. C'est elle qui encaisse les recettes ; et comme nul n'y entre sans inscrire son nom, sa profession et son adresse, c'est une simplification automatique de ses services d'espionnage : elle sait ainsi où dénicher les « éléments bourgeois » de la capitale.

Restaurants, cafés, théâtres, etc., elle est partout, à l'affût de « contributions non déclarées. » Un commerçant moscovite (qui depuis a quitté la Russie) est cité un jour devant un agent de la Tschéka, qui lui demande s'il a payé ses contributions. Le commerçant s'en déclare incapable, ayant été taxé à un taux fantastique. L'agent condescend à discuter, lui représente qu'il mène très large vie, fréquentant les fins restaurants, etc. Le commerçant se récrie, proteste ; l'agent feint de se laisser convaincre, rédige les déclarations du commerçant, qui les signe... A peine la signature donnée, l'agent sort de son dossier une photographie qui représente une joyeuse société attablée au *Restaurant de l'Europe* à Petrograd : bien en vue, au beau milieu, trône le malheureux commerçant... Celui-ci, les larmes aux yeux, assure que ce fut « la seule et unique fois, » que cet incident est fort ancien... Vains efforts. Il est arrêté. Interrogatoires : avec qui a-t-il soupé ? qui est son voisin de droite sur la photo ? qui son voisin de gauche ? d'où venaient ces dames ? etc., etc... C'est que dans tous les restaurants, cafés et cabarets, la Tschéka a ses agents chargés de prendre des photographies. Le photographe, cette fois, avait particulièrement bien réussi, parce qu'à ce *Restaurant de l'Europe* plusieurs projecteurs avaient été installés dans la salle pour des « danses lumineuses » exécutées par des dames légèrement vêtues. La Tschéka avoua très simplement avoir organisé lesdites danses pour pouvoir saisir les hôtes imprudents du cabaret soviétique.

G. Popoff essaie de donner un aperçu du chiffre des victimes de la Tschéka (et du régime bolcheviste en général). Il reconnaît qu'une évaluation exacte ne sera jamais possible. Il donne les quelques chiffres suivants, basés sur des statistiques officielles et dont on peut dès lors être sûr qu'ils n'exagèrent pas la triste vérité. *Exécutés officiellement*, c.-à-d. à la suite d'un jugement prononcé par la Tschéka : pour les deux seules années 1918-1919, 11.891. — *Exécutés non officiellement*, c.-à-d. sans publication de jugement, ou tout à fait arbitrairement, et dont les autorités soviétiques ne peuvent et ne veulent indiquer le nombre :

impossible de donner des évaluations même approximatives ; mais on sait que, dans les premières années du régime, des villes entières, suspectées de « sympathies blanches, » ont été complètement exterminées par des expéditions ambulantes de la Tschéka, p. e., en Sibérie, Nicolajewsk (sur l'Amour), où 6.000 bourgeois ont été exécutés dans l'espace de 3 mois en 1920. A Riga (ville de 325.000 âmes avant la guerre), en moins de 5 mois, du 2 janvier au 22 mai 1919, la Tschéka de la Lithuanie soviétique indique elle-même avoir exécuté 3.632 personnes. — *Victimes des guerres civiles :* plus de 400.000 (chiffres donnés par le Commissariat de la guerre à Moscou). — *Morts de faim :* pour les villes, la statistique donne le chiffre de 500.000 ; pour les campagnes, le gouvernement soviétique compte 2 millions de victimes au cours de la famine de 1921-1922, qui frappa surtout le bassin de la Volga, l'Oural, le Turkestan, le gouvernement du Don. — Ces données, on le voit, ne sont que fragmentaires, n'embrassent que des espaces et des temps très circonscrits, ne tiennent pas compte de la mortalité infantile, qui dès 1921 s'élevait pour mainte région à 75 °/o. L'affreuse réalité ne peut être qu'entrevue. Voir *Ami* 1922, p. 310.

Une caractéristique, particulièrement intéressante pour nous, de la Tschéka en cette IVe période qui s'est ouverte à la fin de 1923, c'est son activité hors des frontières russes, en Europe, en Asie, en Amérique. Elle agit de pair avec l'Internationale communiste [1]. Mais, tandis que celle-ci s'emploie surtout à la propagande et à la fondation partout de cellules communistes, la Tschéka s'est donné la mission d'activer l'organisation des « troupes de combat. » Elle y a réussi dans une assez large mesure. Pologne, Hongrie, Roumanie, Bulgarie, Yougoslavie, Italie, Suisse, Allemagne, France, elle est partout. Elle a tendu sur toute l'Europe occidentale (et vraisemblablement aussi aux Etats-Unis) un vrai réseau de filiales, dont la principale est Berlin, qui transmet au reste de l'Europe le mot d'ordre de Moscou. C'est aussi bien l'Allemagne qui est son bouillon de culture favori. C'est en Allemagne que les agents moscovites opèrent avec le moins de pudeur. A Berlin, le 17 février 1924, assassinat, par le tschékiste moscovite Peters, du communiste allemand Rausch, devenu renégat de son parti : Rausch survécut et put donner tous les renseignements. A Mecklenburg, le 18 avril suivant, assassinat de l'ouvrier Jonas par des émissaires de Moscou, parce qu'il a abandonné le parti et que Moscou craint qu'il « ne livre les secrets. » Même année, le 25 avril, on découvre à Stuttgart une « Tschéka du parti communiste allemand » qui se déclare ouvertement filiale de la Lubjanka et qui a pour but de se débarrasser des membres du gouvernement allemand et « d'autres personnalités indésirables. »

C'est en cette même année 1924 que l'activité de la Tschéka fut découverte en France ; mais c'est dès 1921 que l'anarchiste russe Wladimir Moissejew, ayant séjourné jusque-là à New-York, était venu fonder chez nous, rue de l'Arbalète, 39, Paris Ve, dans un « atelier mécanique », une succursale de la Tschéka, un centre d'espionnage, avec de nombreuses ramifications. Il recevait toutes ses directives de Berlin. Il avait pris pour nom de guerre « Stone. » Il avait formé tout un état-major d'agents (100 à 200 environ), ne se connaissant pas l'un l'autre, et dont plusieurs même n'ont jamais vu leur patron. Il ne s'occupait au début que d'espionner les émigrants russes, surtout le « Comité de la Constituante russe » fondé à Paris (et dont il réussit à corrompre le garçon de bureau, moyennant un traitement mensuel de 800 fr.). Mais il élargit ensuite considérablement son champ d'action, se mêlant activement au travail d'agitation du parti communiste français, essayant de soustraire des pièces diplomatiques au Quai d'Orsay, fournissant à son état-major toutes sortes d'informations touchant notre armée, nos inventions techniques, nos fabriques d'avions, nos rapports avec les autres puissances, etc.

Sur *l'organisation communiste en France,* voir *Revue de Paris,* 1er avril 1926, travail très documenté (sans signature, comme il arrive assez souvent dans ces grandes Revues pour les articles les plus sensationnels). Le parti communiste comprenait en tout, chez nous, il y a un an, 75.000 militants enregistrés, versant une cotisation assez faible et qui rentre fort mal. A la fin de 1925, il n'y avait guère plus de 30.000 cotisations payées, soit environ 40 °/o de celles qui devaient l'être. Au total, le Comité directeur, réduit à ses seules ressources, ne pourrait compter que sur un budget d'environ 300.000 fr. par an. Mais il n'est pas réduit à ces maigres ressources : Moscou est là, qui finance et allonge les millions nécessaires. Mais Moscou, finançant, commande : le Comité directeur de Paris, qui comprend 36 membres, n'a aucune action sur la direction du parti : s'il arrive que la majorité s'y prononce dans un sens qui n'est pas celui de Moscou, immédiatement surgissent 2 ou 3 affidés de Moscou, qui, parlant au nom de Moscou, imposent sans réplique leur volonté.

C'est ainsi qu'en 1924 fut le fait de trois individus seulement (détenteurs de la pensée de Moscou, contre l'avis de 28 membres du Comité) la radicale transformation qui supprima les traditionnelles « sections » de quartiers ou de communes pour les remplacer par des « *cellules* » d'entreprises, d'usines, d'administra-

[1] La IIIe Internationale (ou Komintern) créée par Lénine pour la destruction implacable de la civilisation contemporaine et la reconstruction d'un monde nouveau. Sur cette organisation se rappeler le livre du colonel Rézanof, le mieux documenté qui soit, *La IIIe Internationale communiste, Ami* 1922, p. 311. Et au moment même où nous rédigeons ces lignes, paraît la traduction d'un nouvel ouvrage du même auteur, **Le Travail secret des Agents bolchevistes,** in-12 de XVIII-200 p., 9 f., Paris. Bossard, préface de Th. Aubert, président du Bureau permanent de l'Entente internationale contre la IIIe Internationale. Voici assurément un livre bien fait pour ébranler la quiétude béate où se complaisent trop de gens. Le colonel R. y démonte pièce à pièce le mécanisme compliqué du travail des Agences bolchevistes, expose comment s'effectue, dans toutes les classes de la société et dans tous les pays, le recrutement mystérieux, met en crue lumière les résultats visibles de ce travail clandestin en Asie, en Afrique, aux colonies... *Et nunc erudimini...* Il paraît que, à l'heure actuelle, c'est surtout contre la France qu'ils regroupent leurs troupes de choc, — contre la France, proie facile, pensent ils, prête à être dévorée. L'un d'eux écrivait l'an dernier (*Izvestia,* 11 juin 1925) :

« L'un des phénomènes les plus remarquables de l'histoire contemporaine, c'est la décadence rapide, en feu d'artifice, de la France, hier encore toute-puissante, et son rôle de plus en plus amoindri parmi les puissances européennes. »

tions civiles et d'unités militaires. Transformation qui doit préparer la prise du pouvoir, en France et ailleurs, dans des conditions identiques à celles qui permettent, en Russie, de faire régir 120 millions d'êtres humains par moins de 50 individus, assez médiocres pour la plupart.

C'est qu'en effet, avec le système des cellules, les dirigeants du bolchevisme peuvent empêcher à coup sûr l'ascension d'un « camarade » intelligent et tenant à son indépendance, ce qui ne leur était guère possible avec l'organisation en sections. Dans le cadre étroit de la cellule, il n'y a que des ouvriers authentiques, aux mains noires, d'une instruction à peu près nulle, 10 à 20 ouvriers, rarement 30 : si ce chiffre est dépassé, on sectionne la cellule. Or, qu'un « beau parleur » vienne à y surgir, il sera tout de suite repéré, signalé comme séditieux aux « hommes de confiance » et expulsé par eux sans discussion possible. Chaque cellule a son « *œil de Moscou*, » qui est lui-même l'objet de la surveillance constante d'un autre observateur ; et l'un et l'autre, outre un subside mensuel, ont une rémunération spéciale pour chacun de leurs rapports. C'est ainsi que, grâce aux cellules, le parti est mis à l'abri des schismes et des conflits intérieurs.

De plus, les cellules sont le cadre tout préparé de la société telle que la veut réaliser la IIIe Internationale. Qu'un coup de force réussisse, il n'y aura nul besoin ni de gouvernement provisoire, ni d'élections, ni d'assemblée quelconque : le règne des cellules sera proclamé, et tout sera dit. Chaque administration de l'Etat ou des communes a sa cellule, qui prendra tranquillement la direction des services et à laquelle les autres fonctionnaires, isolés et sans ordres, obéiront. — On estime qu'en 1925 les cellules ont vu leur effectif total passer de 75.000 à 110.000 adhérents.

On sait que, sur un mot des Communistes, les ouvriers syndiqués de Paris et des grandes villes se sont refusés à payer la taxe sur les salaires, laquelle fait partie intégrante de l'impôt sur le revenu tel qu'il est actuellement payé par toutes les catégories de citoyens français. Cette taxe sur les salaires est très légère ; mais, pour ce monde-là, c'est une question de principe. Et voici plus de deux ans qu'ils tiennent le fisc en échec sur cette question. Chaque fois, en effet, que les agents du fisc annoncent la saisie des meubles d'un ouvrier condamné pour refus de la taxe, les « camarades » mobilisent en quelques heures plusieurs centaines et parfois plusieurs milliers d'ouvriers syndiqués qui viennent entourer le logis du camarade menacé et qui se tiennent prêts à s'opposer par la force à l'action du fisc. Sauf une demi-douzaine de cas en deux ans, le fisc a dû toujours reculer ; il a eu beau ruser, essayer de revenir à la charge un autre jour : il n'a pas réussi à déjouer la vigilance des groupements ouvriers.

Dans notre Europe la Tschéka n'a encore que des agences. En Extrême-Orient (Chine, Japon, Corée, Mongolie, Extrême-Orient russe), son action est tout autrement puissante. Elle y a déclenché ou attisé un mouvement xénophobe dont nul ne peut prévoir les suites. Il y a plus de trente ans que l'on parle du « péril jaune » (voir *Ami* 1896, p. 577-8). Le péril jaune a pu longtemps faire l'effet d'un péril long à venir. Mais les « jaunes » ameutés et organisés par les « rouges » et jetés par eux contre tout ce qui est « blanc, » voilà un danger qui est aujourd'hui imminent[1]. Ce n'est pas vers le communisme tout d'abord que les disciples de Lénine poussent les indigènes : ils travaillent surtout à créer ou à réveiller un nationalisme qui, espèrent-ils, amènera des désordres et préparera l'action révolutionnaire dans les grandes capitales mondiales. Se rappeler, l'an dernier, les revendications de la grève de Shanghaï, qui, déclenchée par la propagande communiste et anti-européenne, a duré trois mois (juin-août 1925) et qui réclamait :

Affranchissement de la Chine de toute influence étrangère, restitution au pays de toutes les concessions étrangères, autonomie douanière, abolition des tribunaux mixtes, dissolution du corps des volontaires composé d'étrangers, retrait des troupes de débarquement, abolition complète de l'exterritorialité des étrangers en Chine.

La grève s'étendit graduellement à d'autres villes de Chine. A Shanghaï seulement, le nombre des grévistes atteignait 250.000 ouvriers et plusieurs dizaines de milliers de boutiquiers, de détaillants et d'employés. Comme ils étaient sans armes et qu'ils avaient voulu être sans armes (tactique adoptée déjà en Russie, lors des menées révolutionnaires organisées en Russie en 1905 par le pope Gapone, agent international), la police anglaise et les matelots anglais, américains, japonais et italiens n'ont pas eu de peine à tenir tête aux manifestations. Les manifestants ont pu perdre 200 hommes environ et se sont repliés, annonçant que la prochaine fois les choses se dérouleraient bien autrement, car les étrangers trouveraient en face d'eux des fusils et des mitrailleuses... En attendant, les bolchevistes organisent spécialement l'Union des employés des postes et télégraphes chinois, l'Union aussi des cheminots, en vue du rôle capital qu'elles auront à jouer au cours des futures grèves. Des Unions nationalistes d'étudiants contrôlent les entreprises commerciales, en vue d'empêcher la vente des produits étrangers, qu'elles détruisent en cas de découverte. Si l'on voit sur une tête chinoise un chapeau de provenance étrangère, le propriétaire du chapeau est décoiffé, et souvent malmené.

Un des principaux centres bolchevistes de Chine est Canton. Là se poursuit ouvertement le travail des instructeurs militaires rouges mandés de Moscou. Déjà une importante armée rouge y est organisée ; et l'on procède à la formation de détachements rouges russes. Les armes sont importées de Vladivostock à bord des bateaux russes, qui viennent directement sans faire escale dans les autres ports.

C'est dans leurs possessions d'outre-mer d'abord que le bolchevisme veut attaquer les grandes nations coloniales. Faut-il croire à la prochaine réalisation de la prophétie formulée l'autre jour par Zinovief, président du Comité exécutif de l'Internationale communiste ?

Le temps n'est pas loin, s'écriait-il, où l'on entendra sonner l'appel de Changhaï à Calcutta, de Hankéou à

[1] *Revue de Paris*, 15 mars 1926 : *Rouges, Jaunes et Blancs*, par X. Cet X. a eu pour collaborateur une personnalité qui vient de passer en Extrême-Orient sept années consécutives (depuis 1918) et qui a occupé diverses fonctions dans les gouvernements nationaux de ces régions. Actuellement cet informateur représente diverses organisations sociales russes (plus de 60) et différents groupements militaires et cosaques. — Sur la révolte des peuples de couleur contre la suprématie des blancs, voir déjà, cette année même, *Ami*, p. 43-4, puis p. 76-7 (à propos du livre de Maurice Muret).

Madras, de Tsin Tao au Caire, de Pékin à Alexandrie. En même temps l'appel sonnera plus fortement à Londres, à New-York, à Paris. L'éclair du mouvement révolutionnaire en Orient déchirera les gros nuages qui obscurcissent l'horizon dans tous les pays.

II. — A l'origine du bolchevisme, il y a Lénine. Sur cet homme, voir *Ami* 1922, p. 308-9, et une forte étude du général Niessel, *Revue de Paris*, 1er décembre 1925. C'est Lénine qui a dégagé les éléments du bolchevisme, qui a provoqué leur développement et leur mise en œuvre. Il a été l'annonciateur du bolchevisme, son créateur et son prophète. Il en est devenu le chef incontesté et indiscuté. Il l'est resté jusqu'au bout. Et, mort, c'est à lui qu'on en appelle toujours pour conserver la saine doctrine du parti, c'est sa parole et son exemple qu'on invoque à tout propos. Une Revue russe écrivait, au lendemain de sa mort : — « Ecrire un article sur Lénine, c'est écrire l'histoire du parti communiste russe, car en lui comme en un foyer se sont concentrées la sagesse collective, la fermeté, l'audace, la grandeur, la puissance du grand parti communiste. » Et déjà, à l'occasion du 50e anniversaire de cet homme, Radek (sujet autrichien) disait : — « ...J'aime aussi Lénine, parce que, pour une cause inconnue de moi, *il ne se trompe jamais.* »

Il s'appelait Wladimir Ilitch Oulianov, né en 1870 à Simbirsk (en Russie orientale, sur la Volga), d'un père qui était directeur des écoles populaires, avec rang de conseiller d'Etat, investi dès lors de la noblesse héréditaire et transmissible à ses enfants.

Son nom est d'origine tatare : ouléi = ruche, en mongol. Comme tant de sujets russes, il n'était pas russe de race. Son type physique (taille trapue et au-dessous de la moyenne, visage aux yeux étroits et allongés, pommettes saillantes, barbe rare, teint jaunâtre) confirme cette indication. Il ressemblait à quantité de gens d'entre Oural et Volga, mélange du sang russe avec le sang des tribus finnoises qui habitaient cette région avant les Slaves, des Tatars qui y ont dominé à la suite de la grande invasion mongole, ou des Kalmoucks qui y sont arrivés plus tard encore.

Il était encore au collège quand son frère aîné Alexandre, mêlé à une tentative d'assassinat contre le tsar Alexandre III, fut arrêté et pendu avec cinq de ses complices. Au collège, ses notes, pour le travail et la discipline, sont d'un élève exemplaire, « toujours premier ; » mais, ajoute le Directeur, « caractère très fermé et peu communicatif. »

Etudiant à l'Université de Kazan, il est obligé de la quitter à la suite d'agissements révolutionnaires, et vient en 1890 à celle de Petrograd. Il y passe ses examens de droit, se familiarise avec les doctrines de Karl Marx et de son disciple Engels, entre en contact intime avec les milieux ouvriers et paysans, acquiert, au cours de nombreux voyages, une connaissance complète de toutes les organisations clandestines révolutionnaires, publie des études économiques, notamment sur le *Développement du capitalisme en Russie*, très remarquées dans les milieux universitaires et révolutionnaires.

C'est alors que, selon l'usage des militants socialistes russes, il prend un pseudonyme et se fait appeler Lénine. Sa carrière d'agitateur politique, clairvoyant et habile, est commencée.

Il trouvait le socialisme russe orienté en des sens très divers et déjà inconciliables. A l'extrême-droite, les représentants d'un socialisme intellectuel à tendances très opportunistes, voisines sur certains points des doctrines libérales : ils rejetaient les conclusions idéologiques révolutionnaires, le terrorisme et la lutte de classes et rêvaient d'une évolution qui amènerait la réalisation des théories marxistes, grâce à l'amélioration méthodique de la situation économique de la classe ouvrière et à une collaboration du socialisme avec les gouvernements établis. A l'extrême aile opposée, les socialistes révolutionnaires, partisans de la violence individuelle, du terrorisme et de l'assassinat politique. Entre ces deux extrêmes, toute la gamme des partis socialistes et libéraux, répartie en nuances à peine discernables.

Lénine, dès le début, s'est rangé du côté des extrémistes. Phénomène curieux, et dont la Russie n'a pas le monopole, tous ces violents théoriciens de la dictature du prolétariat ne sont nullement des ouvriers ou des paysans, mais bien, comme Lénine, des intellectuels d'origine bourgeoise ou (comme Plekhanov) d'origine noble. Et, chose curieuse encore, les travailleurs n'ont jamais songé à leur demander de quel droit ils parlent au nom du prolétariat.

Lénine, très personnel, autoritaire, impatient de toute contradiction, se dégoûte vite du peu de résultats de son travail et quitte la Russie en 1900. Sauf une brève apparition lors de la tentative révolutionnaire de 1905, il n'y reparaîtra qu'en 1917. Avec Plekhanov, Axelrod, Véra Zassoulitch, Martov et Potressov, il constitue le fameux groupe des six, tous intellectuels de valeur et fanatiques convaincus de leurs idées, qui fondent le journal *Iskra* (l'Etincelle). Lénine n'est pas le meilleur écrivain de la bande ; mais il se révèle vite propagandiste incomparable, réalisateur et entraîneur d'hommes que n'arrête aucun scrupule, et d'une rare clairvoyance dans les situations difficiles. Son but unique est la révolution et le renversement du tsarisme ; et son moyen d'y arriver, la création d'un parti social-démocrate révolutionnaire, recruté, sauf les intellectuels nécessaires à la conduite des opérations, parmi les ouvriers d'usine, et désigné par les initiales R. S.-D. R. P. (initiales de la dénomination russe : *Parti russe socialiste-démocrate des travailleurs*). Il désapprouve les crimes isolés, inutiles selon lui et actes d'aventuriers ; il a été toujours partisan de la terreur en masse, et c'est elle qu'il appliquera plus tard.

Un premier congrès de ce parti Lénine s'était réuni à Minsk en 1898 ; mais un grand nombre de ses membres avaient été arrêtés, et les autres s'étaient dispersés, sans grand lien.

Un IIe congrès se réunit à Londres en 1903, sur la convocation de l'*Iskra*, pour élire le comité du parti et en rédiger le programme. Les divergences éclatent quand il s'agit de fixer le « Règlement » du parti. Deux formules sont en présence : l'une, de Martov ; l'autre, de Lénine.

La formule de Martov permet aux adhérents de n'être pas membres *effectifs* d'une des organisations du parti (pour éviter d'être exposés aux poursuites policières) ; Martov estime qu'il suffit de fournir une aide au parti, « une coopération personnelle régulière. » Lénine au contraire pose comme condition indispensable d'être *effectivement* membre du parti, parce qu'il veut en exclure les éléments pusillanimes. Il ne démordra jamais de ce point de vue, excommuniant tous ceux qui ne partageront pas sa manière de voir.

La formule de Lénine l'emporta, à une voix de majorité. Le parti fut dès lors coupé en deux fractions : les *majoritaires* ou *bolcheviki* (Lénine), et les *minoritaires* ou *mencheviki* (partisans de la formule de Martov). Au début donc, pas de différence entre les théories des *bolcheviki* et celles des *mencheviki :* tous sont également radicaux. Ce n'est que plus tard que le mot *bolchevik* a changé de sens et que les partisans de Lénine s'en sont parés en prétendant que leurs théories étaient plus radicales, plus révolutionnaires. En fait, ce sont bien les bolcheviks qui ont adopté la solution maxima, celle qui consistait à lutter non seulement contre le tsarisme et l'aristocratie, mais contre la moyenne et petite bourgeoisie, au profit de la dictature du prolétariat.

A la suite de ce schisme, Plekhanov reste seul à l'*Iskra* avec Lénine. Bientôt Lénine va rompre avec lui aussi, lors de la tentative de révolution de 1905, parce que Plekhanov a déclaré qu'il n'est pas nécessaire de recourir aux armes. Et il le laissera mourir de misère à Petrograd au début de 1918.

Les fidèles de Lénine sont peu nombreux donc, alors, mais très fanatiques de ses idées et de sa personne, disciplinés, autant que peuvent l'être des Russes, par sa volonté de fer. Ils forment un groupe très homogène, assoiffé d'action, résolu à ne s'arrêter devant aucun obstacle dès qu'il croira pouvoir le briser. Le travail de cette période, pour eux, a consisté dans une délimitation du programme, une cristallisation des idées à imposer aux partis socialistes russes pour les tirer du chaos où ils se débattent. Le point capital de la doctrine est *la lutte de classe,* en vue d'amener la dictature du prolétariat. Et pour cela, comme avant lui Karl Marx, Lénine envisage l'emploi de la force, de l'insurrection conduisant à une lutte par les armes, sanglante et désespérée.

Et comprenant que le prolétariat ouvrier de Russie n'est pas assez nombreux pour faire à lui seul la révolution, Lénine cherche pour lui, comme du reste le font toutes les autres fractions des partis socialistes, le concours des paysans, en les appelant à la conquête de la terre, but de leur désir de toujours.

Mais la Russie ne lui suffit pas comme théâtre d'action. Il pense dès lors à la Révolution mondiale ; il proclame la nécessité d'*unir les esclaves des colonies à ceux des usines des pays civilisés,* de combiner *la guerre révolutionnaire des peuples de l'Orient* avec *la lutte de classe du prolétariat.*

Dès le début de la guerre de 1914, il prévoit que les souffrances qu'elle va causer donneront de grandes chances à la Révolution, au moins dans les pays vaincus, mais peut-être aussi même chez les vainqueurs. Il oriente sa propagande en conséquence, et prêche sans se lasser que la guerre impérialiste doit se changer en guerre civile de libération, ou plus exactement « de destruction des anciens partis. » Ce n'est au reste que l'application, dans les faits, de la doctrine de Marx et d'Engels qui est celle de la IIe Internationale. En octobre 1915, il lance ce manifeste :

> Il faut préparer et mettre à exécution la guerre révolutionnaire, c.-à-d. non seulement appliquer par les moyens les plus décisifs tout notre programme minimum, mais encore pousser à la révolte *tous les peuples actuellement opprimés par les Grands-Russes, toutes les colonies et tous les pays d'Asie réduits en dépendance* (Inde, Chine, Perse, etc.), et aussi en premier lieu le prolétariat socialiste d'Europe contre les gouvernements, et cela malgré les socialistes-chauvins. Il est hors de doute que la victoire du prolétariat en Russie ferait naître des conditions extraordinairement favorables pour le développement de la révolution en Asie et en Europe.

La révolution russe de mars 1917 s'est faite sans le concours direct de Lénine, qui vivait alors en Suisse. Œuvre des éléments libéraux, elle devient, après quelques jours, la proie des socialistes, surtout des socialistes révolutionnaires. Ceux-ci, par leur fameux prikaz à l'adresse des soldats, ruinent instantanément toute discipline : les paysans, qui forment la masse de l'armée, désertent par centaines de mille et s'en vont chez eux participer au partage de la terre, qui va se faire, tout le long de cette année 1917, sous forme d'une sorte de jacquerie plus ou moins violente selon les régions.

En même temps les socialistes rouvrent les portes de la Russie à tous les agitateurs révolutionnaires qui vivent en exil à l'étranger ; et l'Allemagne ne néglige rien pour faciliter le voyage à Lénine et à ses acolytes.

Aussitôt arrivé, Lénine se met à appliquer sa théorie, c.-à-d. à transformer la guerre étrangère en guerre civile. Une très vive propagande s'organise, publiquement, parmi les ouvriers de Petrograd, les troupes de la garnison, les matelots de Cronstadt, en vue de l'insurrection armée contre le gouvernement de Kerenski.

Mais il faut savoir choisir le moment. Lénine, comme Marx, estime qu'il ne faut entamer la lutte que sûr du succès. Il blâme la première tentative bolcheviste, de juillet 1917 : il ne nie pas qu'un succès ne soit alors possible, mais nécessairement éphémère, car les bolchevistes ne sont pas encore en mesure de conserver le pouvoir. De fait,

cette insurrection de juillet se laisse facilement étouffer ; et Kerenski ne veut pas pousser à fond son succès, ne procède à aucune arrestation, et laisse Lénine et Trotski poursuivre activement leur propagande.

En octobre, Lénine sent que tout est à point. Nombre de ses partisans, encore mal remis de la répression de juillet, craignent qu'il ne soit encore trop tôt. Lénine, avec sa volonté de fer, les force à l'action : « Le 24 (octobre) serait trop tôt ; le 26, trop tard. Le coup d'Etat doit avoir lieu le 25 » (25 octobre, vieux style ; 8 novembre de notre style).

C'est le 8 novembre en effet que se déclenche la révolution bolchevique. D'une manière générale les troupes restent à peu près neutres. L'offensive est prise par 4 à 5.000 matelots de Cronstadt. Le gouvernement de Kerenski a, pour sa défense, les élèves des écoles militaires et un bataillon de femmes ; mais ces éléments, mal commandés et d'ailleurs dégoûtés du régime, ne résistent pas sérieusement. Kerenski s'enfuit en cachette et rejoint hors de Petrograd la cavalerie du général Krasnov, laissant en séance ses ministres, que les Bolchevistes arrêtent en s'emparant du Palais d'Hiver. Quelques jours après, les Cosaques de Krasnov affirment leur volonté de ne plus se battre, et Kerenski disparaît : le pouvoir bolcheviste est définitivement installé.

Les premières semaines, c'est un gâchis complet : ni justice ni police, grève à peu près générale de toutes les anciennes administrations. Lénine seul sait ce qu'il veut. Il a fait tourner la guerre étrangère à la guerre civile : il s'agit maintenant de pousser celle-ci à fond et de détruire impitoyablement ses adversaires. Pour cela, l'ancienne armée étant tombée en décomposition, il faut créer une armée rouge capable de briser toutes les résistances. Mais cela suppose que l'on n'aura plus à s'occuper de guerre étrangère. Donc, la paix à tout prix et au plus vite avec les Empires Centraux. Trotski, Commissaire du Peuple aux Affaires Etrangères, en informe les diplomates alliés dès le 25 novembre, quinze jours après la révolution bolcheviste.

Les négociations s'engagent à Brest-Litowsk. Elles vont être longues et durer jusqu'en février. Les Russes n'avaient point prévu les féroces exigences des Allemands, qui prétendent amputer leur pays de 60 millions d'habitants, lui réclamer des sommes énormes sous prétexte de remboursement pour frais d'entretien des prisonniers russes, enfin lui imposer des clauses commerciales et douanières destinées à faire de l'ex-Empire des tsars une simple colonie allemande. Trotski se débat pied à pied, lutte de ténacité avec les diplomates germains. Dans les conseils du gouvernement bolcheviste, la majorité lui donne raison, et veut gagner du temps ! Mais Lénine est là ; Lénine est d'avis que toutes les concessions doivent être consenties aux Allemands pour avoir les mains libres en Russie en vue de la guerre civile. Et il fait prévaloir son avis : la paix de Brest-Litowsk est signée le 24 février 1918 [1]. Un historien bolcheviste écrivait en 1924 : « Lénine n'a pas hésité une minute sur la question de la paix... Lénine avait prévu qu'*au bout de quelques mois la paix de Brest ne serait plus qu'un papier* qu'il serait possible de déchirer... C'est pourquoi il est d'avis de signer une paix ignoble et de l'utiliser pour réorganiser tout le pays... : réorganisation qui rendra le socialisme invincible à la fois en Russie et DANS LE MONDE ENTIER... »

Car il ne perdra jamais de vue le reste du monde. Son idée fixe sera toujours que le communisme ne peut subsister qu'à condition de s'étendre au monde entier. Il ne compte guère, à cette date, trouver des complicités efficaces en France, où règne Clemenceau. Mais il compte fort sur les éléments révolutionnaires d'Angleterre, et plus encore d'Italie : « C'est notre œuvre, » disent les dirigeants bolchevistes en parlant du désastre italien de Caporetto. Quant aux Empires Centraux, le résultat le plus précieux de la Paix de Brest aux yeux de Lénine est le droit d'y entretenir des ambassadeurs jouissant des immunités diplomatiques et dès lors en mesure d'y mener impunément la propagande. Ioffé, ambassadeur des Soviets à Berlin, en fit tant qu'il fallut en août 1918 le prier de partir ; et Ludendorff a officiellement reconnu devant la Commission d'enquête parlementaire allemande les tristes effets de cette propagande d'Ioffé sur l'armée et surtout sur la marine. C'est de Kiel qu'en novembre 1918 a jailli, en Prusse, l'étincelle révolutionnaire, comme elle avait, un an auparavant, en Russie, jailli de Cronstadt.

Et quant au vaste monde asiatique, on a dit plus haut avec quelle activité et déjà quel succès se prépare la réalisation du programme œcuménique de Lénine.

Un point sur lequel Lénine s'est lourdement trompé, en dépit du brevet d'infaillibilité que lui décerne Radek, — et sur lequel se sont trompés aussi tous les intellectuels meneurs des divers partis socialistes russes, — c'est le soi-disant communisme des paysans russes. Lénine et tous les partis socialistes russes ont cru fermement à l'attachement des paysans au *mir*, c.-à-d. à la propriété *collective* paysanne indivisible telle qu'elle existait, avant la révolution, dans une partie d'ailleurs assez restreinte de la Russie, en Grande-Russie surtout. En Ukraine, la propriété paysanne *individuelle* existait. Dans les territoires cosaques aussi. Dans toute la Sibérie, pays de colonisation, il n'y en a jamais eu d'autre. Lénine et consorts ont vu dans le *mir* un indice de l'aptitude exceptionnelle et providentielle du peuple russe à comprendre et à appliquer le communisme. Ils ne se

[1] Mais il dira bien fort que ce n'est pas sa faute si les négociations ont traîné si longtemps. Lui, il voulait la signature immédiate, sans discussion. Et aussitôt la paix conclue, il a déclaré : — « C'est la seule fois que je me suis soumis à la majorité bien que sachant que j'avais raison et que je faisais une sottise. »

sont pas doutés que, si le paysan russe s'accommodait du *mir*, c'était faute de mieux. Combien il y tenait peu, il n'a cessé de le montrer depuis la révolution. Il ne tient qu'à une chose : à la terre, à la propriété individuelle de la terre. Contre cette ténacité se sont heurtées dès le début et se briseront les théories communistes. La *Déclaration des droits du peuple travailleur et exploité* a eu beau, en janvier 1918, édicter ceci :

Pour réaliser la socialisation de la terre, la propriété *privée* de la terre est supprimée, toute la terre est déclarée *propriété du peuple* et est transférée aux travailleurs sans aucune espèce de rachat, *sur le principe d'un usage égal*. Toutes les forêts, le sous-sol, et les eaux d'une importance publique, tout le bétail et tout le matériel, toutes les exploitations agricoles, sont déclarées propriété nationale.

Et, en application de cet article, à quelques jours de là, le gouvernement soviétique aura beau publier sa *Loi fondamentale sur la socialisation de la terre,* qui édicte que personne ne doit posséder la terre qu'*à titre de jouissance,* et non à titre individuel ; que, pas plus que de la terre, le paysan n'est propriétaire du matériel agricole, animé ou inanimé, qui passe à la disposition des soviets de district, de gouvernement, de province ou fédéraux ; que, pas plus que de la terre, le paysan n'est propriétaire des produits de la terre : « Tout excédent de revenu résultant de la fertilité naturelle des meilleures parcelles et de la meilleure situation des marchés est *mis à la disposition du gouvernement des soviets* au profit des besoins sociaux » (article 17) ; que le commerce des machines agricoles et des semences et le commerce des blés, à l'intérieur et à l'extérieur, sont monopole d'Etat (art. 18 et 19).

De toute cette législation communiste les paysans ne voudront jamais rien savoir ; et à la prétention du pouvoir bolcheviste de la leur imposer par force, ils répondront par des insurrections incessantes. Les bolchevistes devront reconnaître qu'entre le prolétariat ouvrier et le monde paysan il y a antagonisme foncier, irréductible ; que le premier veut sincèrement le communisme, mais que les paysans ne s'élèvent pas au-delà du développement de la petite propriété individuelle ; que, si la classe paysanne a accepté d'abord la dictature du prolétariat, c'est « non à cause du communisme auquel elle ne croit pas, mais en vue de la lutte pour la terre. »

C'est pourquoi, en 1923, en face de ces révoltes sans cesse renaissantes, en face de la menace surtout de boycottage des villes par les campagnes, le gouvernement bolcheviste a dû consentir des concessions énormes. Il a reconnu la propriété individuelle de la terre aux paysans ; il a renoncé au monopole du commerce des grains ; il a consenti à percevoir des impôts en nature pour ravitailler ses partisans au lieu d'opérer des réquisitions arbitraires ; il a dû rendre enfin une liberté assez étendue au commerce des denrées alimentaires à l'intérieur de la Russie.

C'était le temps du bel essai, peu couronné de succès, de *Nouvelle Politique Economique* rappelé plus haut. Lénine, qui depuis longtemps sentait venir la nécessité de ces concessions, s'écriait, dans un discours au III^e^ Congrès des propagandistes politiques :

La lutte actuelle se résume dans cette formule : *Qui l'emportera, du capitalisme* à qui nous ouvrons nous-mêmes la porte, qui s'introduit chez nous par des voies que nous ignorons et qui s'ouvrent à lui malgré nous, *ou de l'Etat prolétarien ?...*

Qui l'emportera ? C'est là toute la question. Si le capitalisme a le temps de s'organiser, il mettra les communistes à la porte sans autre forme de procès. Il faut voir froidement les choses : *Lequel des deux mangera l'autre ?* L'Etat prolétaire pourra-t-il, en s'appuyant sur les paysans, tenir en lisière MM. les capitalistes, diriger leur activité dans les voies par lui choisies et créer ainsi un capitalisme soumis à l'Etat et le servant ? Il faut, je le répète, nous poser froidement cette question. Toute l'idéologie, tous les raisonnements sur les libertés politiques ne sont que des phrases...

A cette question de Lénine les faits n'ont pas encore donné de réponse. L'état de la Russie demeure éminemment instable. L'énorme majorité de son peuple est formée de paysans, qui ont mis la main sur la terre, qui sont maîtres du sol et donc de la production des denrées alimentaires, et qui ne veulent rien savoir du communisme. Contre cette masse paysanne, quelques centaines de milliers de prolétaires des villes, guidés par une poignée de théoriciens idéologues.

On vient de traduire du russe les **Lettres des grands-ducs à Nicolas II, in-8 de 268 p., 20 f.,** Paris, Payot. Ce sont lettres familiales. Elles sont infiniment touchantes de simplicité et de cordialité. Elles ont été publiées en russe à Moscou, l'an dernier. Elles sont : du grand-duc Nicolas (le généralissime), de la grande-duchesse Militza (la fille du roi de Montenegro), du grand-duc Paul, de son fils Dimitri, des quatre fils du grand-duc Michel : Nicolas (Michaïlovitch, l'historien bien connu), Michel, Alexandre et Georges. Elles sont, par la spontanéité et le naturel parfait du ton, pages exquises de style épistolaire. Elles intéresseraient, à ce titre, quiconque même ne saurait pas le premier mot de la politique contemporaine. Mais aux curieux d'histoire elles offrent un intérêt d'autre nature, et très précieux. Elles apportent la preuve définitive, officielle, que, loin d'avoir accéléré la chute du régime, les principaux grands-ducs n'ont au contraire rien négligé pour soustraire le tsar à l'empire de ces forces occultes dont l'effroyable influence nous a été révélée déjà par la publication de tant de documents. Ils le pressaient sans cesse, avec une énergie digne de meilleurs résultats, de procéder enfin aux réformes appelées par les vœux unanimes de la Russie. Ils n'ont pas été écoutés ; et la faute n'en est pas au tsar, tout au moins n'en est pas principalement au tsar.

III. — Sur le cardinal Mercier, lire l'adieu ému de Mgr Baudrillart dans *Revue des Deux Mondes* du 15 février ; — P. Yves de la Brière *(Le Docteur, le Pasteur, le Témoin du droit),* dans *Etudes* du 20 février ; — P. Lajeunie, O. P., dans *Revue thomiste* de mars ; — P. Lavaud, O. P., dans *Vie spirituelle* de mars. Le P. Lavaud étudie en lui « le maître et le modèle de la vie intérieure ; » et ces

pages sont celles que nous avons lues avec le plus de bonheur et d'édification. Maître de la vie intérieure, le cardinal l'a été, d'abord par cette restauration du thomisme que Léon XIII lui avait donné mission d'entreprendre et de mener à bien : la métaphysique de S. Thomas constituant le fondement et l'armature rationnelle de sa théologie, et celle-ci ayant pour couronnement et pour sommet la doctrine ascétique et mystique, il s'ensuit que faire œuvre thomiste en philosophie, c'est, au moins indirectement, servir la théologie mystique elle-même ; restaurer l'une, c'est rendre possible la restauration de l'autre, c'est y coopérer. — Maître de la vie intérieure, le cardinal l'a été aussi par ses écrits, par ses œuvres pastorales, où il ne cesse d'affirmer et de proclamer avec la plus ardente éloquence les droits de la plus haute vie intérieure : voir, en ce sens, son recueil *A mes Séminaristes,* et surtout le livre magnifique où il a condensé la substance de ses entretiens avec son clergé : *La vie intérieure : appel aux âmes sacerdotales :* appel à la sainteté de toutes les âmes, même de celles qui viennent à peine d'être « tirées du bourbier, » le rôle des prêtres dans la sanctification des fidèles, leur devoir impérieux d'être saints, totalement livrés à Dieu, « dans une union qui bannit TOUT égoïsme » :

Lisez, leur dit-il, l'hymne à l'union divine que l'Eglise appelle « le chant par excellence, » le *Cantique des Cantiques,* vous y trouverez en langage inspiré le commerce de Dieu avec la sainte humanité de Notre-Seigneur, avec la très sainte Vierge Marie, avec l'Eglise, avec toute âme qui consent à se laisser aimer. Car cette intimité de vie avec Dieu n'est pas un privilège réservé à une élite. Si le nombre de ceux qui en ont l'entière jouissance est rare, la responsabilité n'en remonte pas à Dieu, mais pèse sur nous.

Modèle enfin de vie intérieure : c'est l'intensité de cette vie qui seule explique la grandeur du cardinal, comme le dit le P. Lavaud dans une page achevée :

Les hardiesses de ses initiatives et sa prudence consommée, la largeur de ses vues et la virginale orthodoxie de sa foi, la multiplicité de ses œuvres et l'admirable unité de sa vie où l'on chercherait en vain à découvrir ces lacunes qui frappent dès le premier regard chez des hommes pourtant très grands, — toutes ces choses unies persuadent que le cardinal Mercier vivait habituellement dans une étroite dépendance de l'Esprit de Dieu et agissait ordinairement sous son immédiate impulsion. Plus on y réfléchit, et plus il semble que *cette vie harmonise trop de grandeurs et trop diverses pour que leur principe commun soit quelque chose d'inférieur à la sainteté.*

Pourquoi le cardinal s'est-il acquis, au cours de la guerre, une gloire à laquelle aucune autre ne pouvait se comparer ? Pourquoi le monde entier a-t-il été si profondément ému par le spectacle de cet Evêque, semblable aux Léon le Grand, aux Grégoire VII, qui tenait tête, à lui tout seul, et imposait le respect à un empire ivre de sa force, à une armée qu'aucun crime n'arrêtait, — sinon parce que le monde a senti que ce pontife était au-dessus de la taille des hommes, qu'il n'était pas seulement l'âme et la voix de la Belgique envahie, l'incarnation de la conscience humaine, le défenseur du droit violé, mais le témoin, le confesseur prêt à être le martyr d'un des attributs de Dieu : la Justice ?

A cette hauteur, où on le contemplait, il s'élevait avec tant de simplicité, d'un mouvement si aisé et paraissant si naturel à sa grande âme, qu'on est contraint de reconnaître en lui la présence, à un degré éminent, des dons surnaturels de conseil et de force.

Le cardinal a désiré ardemment la définition dogmatique de la Médiation universelle de Marie : il a composé une prière pour obtenir cette grâce du ciel, et c'est à sa demande que le Pape a accordé aux Eglises de Belgique l'Office et la Messe de Marie Médiatrice. Si le dogme est un jour défini, le nom du cardinal restera lié à l'histoire de cette définition, — comme il sera uni à l'histoire de l'union des Eglises, le jour où cette union se réalisera.

Dans *Archives de Philosophie* (Paris, Beauchesne) ont paru, en 1925, trois fascicules :

1° *Etudes de Psychologie et de Philosophie scientifique,* gr. in-8 de 144 p. : *Le problème psychophysique,* par R. de Sinéty (Vals) ; *La reconnaissance des souvenirs,* par J. Segond (Lyon) ; *Le Retour éternel,* par P. Marchal (Jersey), à propos du regain de jeunesse qu'on est en train de faire à la vieille cosmogonie stoïcienne du « retour éternel » des choses dans le cycle de la « grande année ; » *Note sur le hasard, les probabilités et la Finalité,* par J. Klein, ancien élève de l'Ecole Polytechnique ; *Portée philosophique de la Théorie de la Relativité,* par J. Pérez del Pulgar (Madrid). — Le signataire du second de ces Mémoires, M. Segond, prof. de philos. à l'Université de Lyon, vient en outre de donner une nouvelle édition, entièrement refondue, de sa thèse (doctorat ès lettres, Sorbonne 1911) sur **La Prière, Etude de Psychologie religieuse** (Paris, Alcan, 10 f.) : la vie de prière, le recueillement, l'aspiration à Dieu, le sentiment de sa présence, l'abandon, le soliloque et le colloque mystiques, la prière collective et rituelle, la valeur de la prière, etc. M. Segond est chrétien, puisqu'il écrit aux *Archives de Philosophie.* Toutefois son point de vue sur la prière ne saurait être le nôtre : il ne l'envisage que sous sa face subjective, comme une attitude, un état d'âme qui peut se concevoir sans aucune croyance, abstraction faite de Celui à qui s'adresse notre prière. C'est la prière entendue à la façon de Myers, qui écrivait à un ami : — « A la question : *Qui devons-nous prier ?* nous répondrons que cela n'a pas une grande importance ; » — entendue encore à la façon de Diderot, écrivant dans son *Interprétation de la nature :* « O Dieu, je ne sais si tu es, mais je penserai comme si tu voyais dans mon âme, j'agirai comme si j'étais devant toi. » Que peut être une prière ainsi privée de son terme ? Un état nécessairement vague, indéfinissable en lui-même, et qui « tendrait à s'évaporer s'il n'était solidifié par les mots et par les gestes » ;

2° *Etudes sur S. Thomas,* gr. in-8 de 248 p. : études consacrées, les unes à des questions doctrinales, les autres à des problèmes d'érudition. — Questions doctrinales : *La doctrine de S. Thomas sur la Vérité,* par B. Romeyer (Vals) ; *Autour de la notion thomiste de la Béatitude,* ou grandes lignes de l'Ethique thomiste, par G. de Broglie (Paris, Institut catholique) ; *Réflexions sur la connaissance sensible selon S. Thomas,* par Ch. Boyer (Rome, Université Grégorienne) ; *Milieux et organes de la sensation,* notes d'exégèse thomiste, par J. de Tonquédec (Paris). — Travaux d'érudition : *S. Thomas et les « Auctoritates » en philosophie,* par Michel Riquet (Angers) ; *Le sens du mot « Verbe mental » dans les écrits de S. Thomas,* par J. de la Vaissière (Jersey) ; *Le plan du* CONTRA GENTILES *de S. Thomas,* par M. Bouyges (Beyrouth, Université Saint-Joseph) ; *La* quæstio disputata *de S. Thomas « De Unione Verbi Incarnati, »* par F. Pelster (Rome) ;

3° Une *Bibliographie critique* (gr. in-8 de 250 p.), très fouillée, qui embrasse toutes les branches de la

philosophie et de l'histoire de la philosophie et met admirablement au courant du mouvement des idées philosophiques de nos jours.

Dans la *Bibliothèque des Archives de Philosophie* vient de paraître encore : **Thomisme et méthode : que devrait être un** Discours de la Méthode **pour avoir le droit de se dire thomiste** ? par Jean Rimaud, S. J., docteur ès lettres, in-8 de 276-xxxix p., 28 f., Beauchesne. Le point de départ intentionnel de cette thèse est ceci : puisque le thomisme affirme sa légitime volonté de ne pas se confiner dans les écoles où se forment les gens d'Eglise, mais de pénétrer dans l'enseignement secondaire, et puisque la tâche du maître à qui sont remis des enfants n'est pas moins d'éveiller et de former des intelligences que de professer des idées, — le thomisme nous doit un art de penser et de faire penser. Descartes en effet a bien vu que, si tant d'esprits restaient paralysés ou ne se mettaient en marche que pour s'égarer, c'est à l'absence d'une méthode qu'il fallait l'attribuer. C'est pourquoi il a écrit son *Discours de la Méthode*. Or, S. Thomas, qui fut un professeur de théologie et qui ne traita les questions philosophiques qu'en fonction de la théologie et parce que la théologie scolastique exigeait une philosophie scolastique, S. Thomas n'avait pas à nous laisser un exposé de sa méthode d'invention, une description de la route qu'il a suivie. C'est ce Discours thomiste de la Méthode que le P. Rimaud a pensé, non pas écrire, mais ébaucher tout au moins et commencer de jalonner, en cinq chapitres : 1° *De la formation philosophique :* S. Thomas eut un maître, Albert le Grand ; il eut un auteur, Aristote ; sa formation ne fut pas celle d'un humaniste ; dans quel esprit de confiance en la raison et d'intelligence critique il philosophait ; — 2° *Tradition et progrès :* S. Thomas fut un moderne, fut un novateur, mais non un révolutionnaire : il distingua Tradition et tradition ; — 3° *Qu'est-ce que la philosophie ?* Science, pour S. Thomas, au sens d'Aristote ; sagesse, au sens d'Aristote encore, mais dont l'objet est le Dieu du christianisme ; — 4° *De la pensée philosophique :* règles de la philosophie parce que science, ses règles parce que sagesse, ses règles parce que métaphysique ; méthode qui fut celle de S. Thomas dans la construction du thomisme ; — 5° *De la valeur de la philosophie.* Appendices : S. Thomas et la mystique ; la méthode des thomistes en philosophie ; etc.

La Foi catholique, qui depuis la mort du regretté M. Gaudeau poursuit sa publication sous la plume de M. l'abbé Audard (Tours, rue Voltaire, 24), donne (livraison de mars) une étude sur *L'Empire italien et la Papauté :* Empire qui peut être promis aux plus grandes destinées si l'Italie se décide à guérir la plaie ouverte à son flanc par la brèche de la *Porta Pia,* si elle refait le geste de Constantin bâtissant Constantinople, si elle inaugure le nouvel Empire en posant la première pierre d'une nouvelle capitale... — Puis, extraits des Pastorales de nos évêques sur l'Encyclique *Quas primas,* et premier chapitre d'un travail de M. R. Prévost sur le laïcisme.

Recrutement sacerdotal, mars : notes sur le Congrès tenu à Paris en novembre dernier, puis préparation du II^e Congrès annoncé pour novembre de cette année à Marseille ; — puis travaux sur les signes ou marques de vocation, sur la conscience professionnelle cléricale et sa formation au for externe dans les Petits Séminaires ; — lettre d'un évêque (Mgr Grumel) à un enfant de chœur (p. 50 57) : pages d'une merveilleuse attirance, à afficher dans toutes les sacristies ; — communication de Mgr Chaptal sur les vocations de jeunes étrangers. — Sur cette question du recrutement sacerdotal (aussi angoissante en Autriche, — et partout, — qu'en France), l'excellente Revue viennoise *Schönere Zukunft* reproduit (n° du 14 mars) un des vibrants appels de Pierre l'Ermite.

Revue Française, 21 mars : n° très pittoresquement illustré, tout entier consacré à la famille : ce que la famille française était autrefois (d'après nos plus grands écrivains), ce qu'elle est aujourd'hui, ce qu'elle sera demain.

IV. — **L'*Histoire de la Nation française* de M. Hanotaux nous donne, avec son tome VII, la I^re Partie de notre Histoire militaire et navale, in-4° de 592 p., richement illustré, 50 f., Paris, Plon. Sur le plan et l'ordonnance générale de ce grandiose monument, voir *Ami* 1920, p. 653-5. Ce tome VII fait le tableau complet et minutieux de la naissance et du développement de la puissance militaire et navale de notre pays, depuis les origines, depuis le millénaire qui a précédé l'ère chrétienne et qui est la période héroïque de la race gauloise et sur lequel nous n'avons évidemment que des notions très sommaires, fort pittoresques cependant, jusqu'à la Révolution. La période antérieure aux Croisades a été étudiée par le général Colin ; les sept siècles qui vont de la I^re Croisade à la Révolution sont l'œuvre du colonel Frédéric Reboul. C'est de l'histoire militaire, l'histoire de la croissance de notre organisation militaire. Des batailles, des guerres on dit juste ce qu'il faut pour les situer, pour en marquer la place, pour en montrer la continuité avec ce qui a précédé et ce qui a suivi. C'est la limpidité même. Et c'est extrêmement vivant et chaud. — Le général Colin, mort glorieusement pour la France sur le front de Macédoine la dernière année de la guerre, était le premier écrivain militaire de notre temps. Il n'a pu relire le texte qu'il avait préparé avant son départ pour l'Orient ; mais c'était un texte achevé déjà, et on le donne ici intégralement (p. 1-105). — L'œuvre du colonel Reboul comprend près de 500 pages. Nous en citerons, comme spécimen, ces quelques lignes, tirées du chapitre donné à Jeanne d'Arc (p. 225) :**

Ce n'est pas le lieu de disserter sur le côté divin de la mission de Jeanne d'Arc. Mais en étudiant son rôle militaire, peut-on faire abstraction de son action morale ? Soldat, capitaine, chef de guerre, elle a combattu, commandé, dirigé des opérations ; vierge et croyante, elle a communiqué sa pureté et sa foi ; auprès d'elle nul n'a jamais désespéré.

Soldat, elle l'est dans l'âme : qui, plus joyeusement, couche sur la dure, l'oreille au guet, debout à la moindre alerte ? Qui, plus calmement, s'approche des remparts, inspecte le fossé, place son échelle pour l'assaut ? Qui, plus hardiment, court sur l'ennemi, qui est plus tenace à le repousser ?... A Chinon elle discute avec les capitaines des meilleures manœuvres et formations ; « le roi s'émerveille de la façon dont elle parle des choses de la guerre ; » tous s'étonnent de la voir « si experte à disposer ses troupes » et « agissant à la guerre avec tant de prudence et de prévoyance que si elle avait exercé les fonctions de capitaine pendant vingt ou trente ans » (déposition du duc d'Alençon). Elle connaît les besoins du soldat ; elle a le mot jovial qui réconforte, rappelle au devoir et rend des jambes aux traînards.

Du général, du « chef de guerre » comme on disait alors, elle possède les meilleures qualités. Pas une faute dans ses petites opérations de chaque jour ; elle a le coup d'œil qui saisit le point faible, l'instinct qui pare à une menace. Elle sait combiner l'action des armes, fait mettre pied à terre sans en rougir... Elle est hors de pair dans l'emploi des canons, qu'elle excelle à bien placer. Ni Dunois ni ses émules, ils l'ont

avoué, ne conçoivent un plan de campagne ou de bataille avec sa clarté. Le but apparu, elle y marche : Reims avant tout, car pour vaincre il faut s'appuyer sur une force morale ; puis Paris, et bouter l'Anglais hors de France. Enfin, nouveau progrès sur le moyen âge, elle prise avant tout la rapidité...

Veuillot se rattache bien, lui aussi, à notre histoire militaire. Enfant du peuple, comme Jeanne ; homme de foi simple, comme elle ; homme d'espérance indomptable, comme elle ; comme elle, il a connu toutes les traverses, tous les obstacles, l'opposition de ceux qui devraient être vos protecteurs-nés et dont l'hostilité n'a pas désarmé. Je crois qu'il y aurait matière à un parallèle instructif entre Veuillot et sainte Jeanne d'Arc. C'est sur sa tombe que, lui aussi, il voit monter sa gloire. Qui eût dit, de son vivant, qu'un demi-siècle après sa mort on lui édifierait ce monument incomparable qu'est la grande édition de ses *Œuvres complètes*, en 40 vol. gr. in-8 carré de 5 à 600 pages, après que les critiques les plus autorisés du monde universitaire et académique, les Lemaître, les Bourget, l'auraient salué du titre de classique ?

Un nouveau volume vient précisément d'en paraître, le tome VII (25 f. ; prix de souscription, 20 f., Paris, Lethielleux). On y trouvera : 1° **Corbin et d'Aubecourt**, p. 1-92, une des plus fraîches, des plus saines, des plus chrétiennes idylles qui soient ; — 2° **Historiettes et Fantaisies**, p. 93-426, édition très accrue ici, accrue de près d'un tiers, de pièces à peu près inédites, notamment des cinquante pages de *Vignettes* que Veuillot avait écrites pour la *Revue du Monde catholique* et qu'il ne s'est jamais soucié de recueillir en volume : simples « vignettes, » esquissées d'après des croquis de voyage ou des notes de lecture, où le ton de la causerie familière s'échappe, comme toujours chez Veuillot, en larges coups d'aile : on y lira, par exemple, une rapide vision des tourbiers de cette Brière que l'on a cru qui venait d'être découverte et révélée au monde par le retentissant roman d'Alphonse de Châteaubriant *(Ami* 1923, p. 542) : Veuillot la connaissait, il l'avait vue en chrétien, et la sérénité chrétienne de sa vision (p. 400-2) fait un contraste reposant avec la farouche tension de l'œuvre du romancier moderne ; — 3° **De quelques erreurs sur la Papauté**, p. 427-519, en trois chapitres : *Les Papes d'Avignon, Clément XIII et Clément XIV* étudiés dans la divergence de leur conduite à l'égard des Jésuites, et *Le pouvoir temporel des Papes* (origine, objections modernes) : Veuillot, nous l'avons dit un autre jour à propos de son *Droit du seigneur,* savait se faire documenter solidement en histoire, et sa documentation, depuis plus d'un demi-siècle, n'est sans doute plus à jour ; mais son sens de l'Eglise lui valait un don de divination qui assure une valeur immortelle à ce qu'il a écrit.

On relira toujours avec profit Veuillot historien. Personne ne relit plus le *Saint Pie V* et le *Louis XVI* qui furent les deux œuvres maîtresses de Falloux, épuisées d'ailleurs l'une et l'autre, et la première depuis certainement plus de trente ans. De Falloux, en dehors de pieuses pages qu'il a écrites pour les *Annales de la charité* et dont il y aurait lieu de donner une bonne anthologie, on ne relit plus guère que ses **Mémoires**, qui viennent d'être réimprimés, 3 vol. in-12 de 362, 392 et 340 p., à 10 f. le volume, Paris, Perrin. On les relit, non pas certes à titre d'œuvre historique, mais comme le témoignage d'un homme qui doit être entendu quand il est question d'événements dont il fut souvent *pars magna* (monarchie de Juillet, Seconde République et Second Empire, échec de la restauration monarchique en 1873). Témoignage très partial, comme sont souvent les *Mémoires ;* témoignage d'un homme qui ne sut pas s'élever au-dessus des mesquineries politiciennes et surtout pas au-dessus de l'étroitesse de ses rancunes. Il fut le moins sympathique des représentants de l'école libérale de ce temps-là. Il a laissé son nom à la loi Falloux, et nous n'y contredisons pas, puisque c'est sous son ministère qu'elle fut élaborée. Mais nous n'aimons pas qu'on la présente comme « la conquête de Falloux » (G. Goyau, *Figaro* du 22 nov. 1925 [1] ; L. Joubert, *Correspondant* du 10 décembre suivant). Elle n'est pas la conquête de Falloux ; elle est la conquête du parti catholique que Falloux a plus que qui que ce soit contribué à désagréger. Falloux a une place parmi les champions qui l'ont conquise, mais une place qui n'est pas la première, ni une des premières. Conquête non d'un homme, mais du parti catholique ; si l'on tient pourtant à mettre des noms propres en avant, les premiers qui se présentent à nos cœurs reconnaissants sont ceux de Mgr Parisis, de Montalembert et de Veuillot.

MM. Urbain et Levesque viennent enfin d'achever leur revision de l'édition critique donnée il y a trente ans par l'abbé Lebarq des **Œuvres oratoires de Bossuet.** Ils recueillent en un VII° et dernier volume (in-8 de x-698 p., Bruges et Paris, Desclée) tous les compléments de nature à rendre plus commode et plus utile l'étude de Bossuet orateur : d'abord deux morceaux récemment découverts : un long fragment du premier Panégyrique de S. Benoît, et le second exorde d'un sermon perdu sur la Passion ; — puis des conseils rédigés par Bossuet sur 9 pages in-4° à l'adresse du cardinal de Bouillon, vers 1670, sous ce titre : *Sur le style et la lecture des Pères de l'Eglise pour former un orateur ;* — 12 pages de *Corrections ;* — une Etude (p. 33-224) sur la langue des Œuvres oratoires : orthographe des manuscrits (orthographe très variable : Bossuet, au moins au début, n'avait pas de principes orthographiques arrêtés), grammaire de Bossuet, lexique ; — Table des textes de l'Ecriture cités, traduits ou commentés dans les Œuvres oratoires (p. 225-317) ; — Table des auteurs (surtout Pères) y mentionnés (p. 318-332) ; — Table des emprunts que Bossuet s'est faits à lui-même (p. 333-344) : Bossuet ne s'interdisait pas de redire le même sermon plusieurs fois, ou d'introduire dans le texte d'un nouveau discours des passages plus ou moins longs des sermons prêchés précédemment : c'est ce que font tous les prédicateurs, et c'est bien leur droit, surtout

[1] M. Goyau baptise aussi « loi Dupanloup » la loi de 1875. Soit : Dupanloup a eu tout de même plus de part à la loi de 1875 que Falloux à la loi de 1850. Mais la qualifier ensuite « conquête de Dupanloup, » c'est récidiver et commettre, contre les catholiques de l'Assemblée de 1871, la même injustice que l'on vient de commettre contre les catholiques qui trente ans plutôt suivaient et accompagnaient Parisis. Exaltez vos libéraux, soit, pour ce qu'ils ont fait de bon ; mais ce n'est pas une raison pour laisser dans l'ombre ceux qui ne sont pas de ce bord. Justement, l'autre jour *(Croix* des 14 et 21 mars 1926), à propos du très tendancieux *Manuel illustré de la littérature catholique en France de 1870 à nos jours,* M. Guiraud remarquait le silence fait sur deux des plus valeureux champions qui nous ont conquis la loi de 1875, Lucien Brun et Emile Keller, alors que dans ce même *Manuel* on exalte si copieusement des non-valeurs et même des gens qui depuis ont faussé compagnie aux catholiques. — M. Joubert *(Correspondant* du 10 déc.) enchérit et prend l'offensive :

« Il est acquis à l'histoire, conclut-il, que les deux grandes lois dont vécut la pensée chrétienne en France sont l'œuvre de deux *libéraux*. Je demande ce que, durant ce laps de temps, avec le même résultat tangible, pratique et durable, ont conquis, dans notre pays, les adversaires chrétiens de notre libéralisme. »

Ces deux lois 1° ne sont pas l'œuvre des libéraux seulement ; 2° sans les compromissions paralysantes qui ont été voulues par les libéraux, elles auraient été conçues autrement et auraient donné de tout autres fruits encore ; 3° libre au *Correspondant* de ne pas voir ce qu'ont conquis ses adversaires : ils ont obéi au Pape ; ils ont restauré en France la dévotion au Pape ; ils ont préparé le Concile du Vatican, dont les décisions sont bien une conquête tout de même ; ils ont retrouvé et fait refleurir, chez ceux qui les ont suivis, le sens doctrinal : c'est là une conquête qui à nos yeux est suffisamment « tangible » et « pratique. » Nous regrettons qu'elle ne le soit pas aux yeux de la Revue qui nous demande, sur le ton qu'on a vu, à quoi nous avons servi.

quand ils ne songent pas à publier jamais leur œuvre ; — près de 300 pages de *Table analytique des Œuvres oratoires :* répertoire d'une valeur vraiment inappréciable pour quiconque veut utiliser les sermons de Bossuet ; — une Table de concordance des discours dans l'ordre liturgique ; — enfin un Tableau minutieux de la carrière oratoire de Bossuet : liste chronologique de ses sermons, non seulement de ceux que nous possédons, mais de tous ceux qu'il a prêchés et dont des témoignages contemporains nous ont conservé le souvenir ou une analyse plus ou moins riche. — Une série de grandes pages in-4°, fac-similé des autographes de Bossuet. — En tête, les nouveaux éditeurs ont donné une notice émue à la mémoire de l'abbé Lebarq († 1897) dont ils viennent de reviser l'œuvre et pour qui leur admiration n'a cessé de grandir à mesure que, marchant sur ses traces, ils se rendaient mieux compte des difficultés de la tâche qu'il avait entreprise.

V. — **Les Ages de la vie...** Ils sont quatre ; et cela nous promet donc quatre volumes dans la Collection de luxe que la Maison Hachette entreprend sous ce titre (opuscules de 90 p. environ, à 5 f. l'un). Ils sont quatre, depuis Aristote ; et ils seront toujours quatre. Mais si leur nombre demeure immuable, leur physionomie se nuance joliment, d'un siècle à l'autre, — joliment, ou laidement. L'enfant, par exemple. La vertu maîtresse de l'enfance, jadis, c'était l'obéissance. Que nous avons changé tout cela ! Déjà, à la fin du siècle dernier, un de nos plus fins lettrés écrivait un livre, d'ailleurs charmant, mais au titre trop justifié : *Le Règne de l'enfant.* L'enfant, dans notre nouvelle Collection, a été confié à G. d'Houville ; et ce n'est pas sans effroi que nous avons vu ce nom s'annoncer sur la couverture. Car Mme G. d'Houville est une délicieuse écrivain, mais d'un paganisme, d'un amoralisme, d'une licence aussi à rendre des points à son époux l'académicien Henry de Régnier, qui pourtant en fait de licence ne se refuse rien. L'enfant est un sujet qui ne prête pas beaucoup à la licence, mais qui prête aisément au paganisme, et trop nombreuses sont les plumes modernes qui nous ont chanté des enfances toutes païennes, qui n'ont vu de l'enfant que le gentil petit animal. Eh bien ! l'enfant n'a pas mal inspiré G. d'Houville. Elle a même écrit tout un chapitre : *L'enfant et Dieu,* où tout n'est pas or pur, ni bleu divin des vitraux de Chartres, mais qui rend pourtant un son sincère et pieux :

Dès qu'il grandit, même s'il n'appartient pas à une famille pieuse, l'enfant a besoin de Dieu : certains sont assez indifférents à la divinité, mais, quand même, Dieu, le paradis, sont des réponses bien commodes pour satisfaire les questions sans fin de certains petits, interrogations trop grandes pour leur âme. A un certain âge, ils ont besoin — comme, dans la légende, S. Martin accroche son manteau à un rayon de soleil — de suspendre leur rêve à quelque chose de resplendissant. Pour confirmer cette règle, il y a des exceptions : nombre de petits bonshommes et de petites bonnes femmes ne s'entendent pas avec le bon Dieu. Eh bien ! tant pis ; ils se débrouilleront ensemble ; plus tard, leur esprit choisira. Mais d'avance, l'on n'a point le droit de refuser aux êtres la possibilité d'une certitude ou d'un rêve, ou d'un appui fervent. Approchez-les d'un Dieu indulgent, accueillant, bénévole, vraiment de Celui qui a dit : « Laissez venir à moi les petits enfants, » et non d'un superparent bougon, sévère, toujours fâché, prêt à défendre et à punir...

Le Jeune Homme est l'œuvre de François Mauriac. Mauriac est romancier, de profession, et c'est là une condition point mauvaise pour parler du jeune homme, héros de roman par excellence. Romancier, il n'écrit point pour jeunes filles ; mais il est chrétien, foncièrement. Son jeune homme n'a rien du jeune homme d'Horace : *Gaudet equis, et aprico gramine campi.* Ce n'est pas un sportif. C'est un inquiet, comme l'a été Mauriac aux jours de son adolescence ; et son inquiétude est pour nous plus riche de leçons que tous les sports du monde. C'est à des jeunes gens comme celui-là que s'adressent et que vont tout droit les Conférences du P. Sanson à Notre-Dame : *L'Inquiétude humaine.*

Jeunes gens, la plus utile des espèces ! conclut Mauriac. Ils fournissent de soldats les casernes, d'étudiants et de disciples les Universités, les revues, les ateliers. — Ils se donnent pour rien. ...Les politiciens redoutent ces êtres désintéressés, détachés, dont un ruban rouge ou violet n'oriente pas encore la vie, ces garçons qui ne leur offrent aucune prise...

C'est par eux que la Foi subsistera sur la terre. A mesure qu'un homme avance en âge, il se débarrasse des idées qui nuisent à son avancement ; mais chaque idéal trahi trouve un jeune cœur qui le recueille, — et, cette même Face que le père avait outragée, le fils l'essuie avec un immense amour...

Vieillis, qu'il nous est difficile de demeurer fidèles au jeune homme que nous fûmes ! Qu'elle semble lourde, aujourd'hui, à nos épaules et à nos bras, cette vérité dont se chargea, en riant de joie, notre jeunesse fervente ! Demandons aux jeunes gens le secret de leur courage...

Ne nous approchons d'eux que si nous avons du pain à leur distribuer... Mieux vaut se retirer d'au milieu d'eux, si nous avons les mains vides ou pleines de poison.

Du moins que toutes ces faces, que toutes ces mains tendues nous aident à prendre conscience de notre propre dénuement. Pour nous inspirer un désir de perfection, il n'est rien comme de suivre des yeux ce jeune homme venu à nous parce qu'il espérait une parole de vie, et qui s'éloigne plus triste qu'il ne fut jamais, plus déchu peut-être, avec sa soif et sa faim.

Restent à paraître, dans ces *Ages de la vie, l'Homme,* qui sera l'œuvre de M. Henri Duvernois, et *le Vieillard,* qui ne pourra être que le plus divin des vieillards, puisqu'il sera tombé de la plume et du cœur de M. Lavedan.

Feu Ernest Daudet avait publié, en 1913 et 1914, les trois premiers volumes du **Journal du comte Rodolphe Apponyi (1826-1852)** (voir *Ami* 1913, p. 859). Le tome IV et dernier vient de paraître, in-8 de 550 p., 25 f., Paris, Plon. Il embrasse les années 1844-1852. Cet Apponyi († 1853) fut, vingt-cinq ans, attaché de l'ambassade d'Autriche à Paris, dont le titulaire était un autre Apponyi, son cousin germain. Ses fonctions, en ces années de paix, étaient mondaines beaucoup plus que diplomatiques. Il était très répandu dans la société aristocratique de Paris : toute Parisienne de marque, quand elle s'apprêtait à donner un dîner ou un bal, inscrivait d'abord sur ses listes d'invités le comte Rodolphe et s'assurait préalablement de son concours. Il passait pour l'arbitre des élégances et le grand-

maître des cotillons ; et lorsque, par surcroît de galanterie, il consentait à revêtir son rutilant costume d'hospodar hongrois — veste rouge, culotte moulée, bottes à grelots, colback d'ourson, avec aiguillettes, soutaches, aigrette de plumes de héron, écharpe brodée et éperons d'or, — son succès tournait à l'ovation. Et avec tout cela, il a trouvé le temps d'écrire chaque soir son *Journal*, le récit de ses prouesses, le compte-rendu de tout ce qu'il avait entendu. Or, il entendait beaucoup, et avec un discernement très pénétrant. C'est pourquoi son *Journal* n'est pas seulement la plus amusante chronique de la vie parisienne en ce second quart du XIXe siècle, mais il est une mine de renseignements et d'anecdotes précieuses pour la connaissance du monde politique de ce temps. Œuvre de bon ton d'ailleurs, car il l'écrivait à destination de la seconde femme de son père, demeurée en Hongrie, et cela devait pouvoir se lire tout haut, devant les demoiselles, aux veillées du château. Ses sympathies comme ses antipathies vont, en somme, à bon escient. Un Index alphabétique très développé (75 pages sur 2 colonnes) permet de retrouver instantanément, à travers ces 4 volumes, le renseignement que l'on désire.

Ce tome IV se termine sur le récit de la conversion et de la mort du prince Paul de Wurtemberg, frère du roi († 16 avril 1852). Il y avait longtemps que le prince songeait à abjurer. Il eut, dès avant 1848, de longues conférences avec l'abbé Dupanloup, puis avec le P. de Ravignan. Puis, les agitations de 1848 et des années suivantes apportèrent un retard ; enfin, en janvier 1852, très malade quoique plein d'espoir toujours, il fit son abjuration entre les mains du Nonce, sans pouvoir encore la rendre publique. Une aggravation subite s'étant déclarée le 15 avril, il reçut, des mains du Nonce toujours, les sacrements de Confirmation et d'Extrême-Onction. Apponyi constate la parfaite correction de la princesse Mathilde sa nièce : le seul membre de la famille qui se soit prononcé peu charitablement pour son oncle mourant, « et avec une extrême violence contre le clergé catholique, » ce fut le prince Napoléon (le futur Plonplon, fils, comme la princesse Mathilde, du roi Jérôme).

Ce 16 avril 1852, on était à quatre mois de distance du coup d'Etat. Apponyi revient à mainte reprise sur l'acte du Deux-Décembre ; et chaque fois c'est pour dire que le prince-président a sauvé, ce jour-là, tous les pays d'Occident d'une véritable révolution sociale, d'une décomposition sans précédent. C'est là l'opinion qui lui revenait de partout, et non pas seulement de Paris, mais de Vienne, de Berlin, même de Londres où l'esprit populaire après 1848 commençait à inquiéter jusqu'aux libéraux. Même le comte de Chambord jugeait le coup d'Etat « providentiel pour la France, pour son bonheur, pour la sauver des dangers d'une dissolution et d'une démoralisation complètes ; » et il invitait les siens (La Ferté, retour de Frohsdorf en février) non seulement à ne rien faire contre le gouvernement, mais à le soutenir. Si Chambord pensait cela vraiment en février 1852, c'est qu'alors il n'aurait donc pas soupçonné les ambitions impériales du prince-président, car, l'Empire rétabli, il défendra rigoureusement à ses fidèles d'occuper quelque fonction que ce soit dans le nouveau régime. Et je crois qu'il était trop homme de principes pour s'aveugler à ce point et croire la France sauvée par un coup d'Etat, œuvre d'un aventurier.

M. Nekludoff, diplomate russe de la grande école, qui fut, au temps des guerres balkaniques, en 1912-1913, accrédité comme ministre en Bulgarie, ministre ensuite en Suède 1914-1917, un instant ambassadeur à Madrid en 1917, et qui vit maintenant dans la retraite, à Nice, vient de publier les pages de ses Souvenirs qui se rapportent à la guerre : **Souvenirs diplomatiques : En Suède pendant la guerre mondiale**, in-12 de 344 p., 9 f., Paris, Perrin. C'est d'un intérêt palpitant, et aussi instructif et riche de vues que passionnant. Il y a là, données sans prétention et sur le ton d'un homme qui cause, d'admirables leçons de politique et d'histoire. La Suède, en 1914, était germanophile ; la reine, Badoise d'origine, a arboré, dès le premier jour de la guerre, les couleurs allemandes. M. Nekludoff nous explique fort judicieusement comment ce pays, où l'amitié française, jusques et y compris 1870, était une tradition vieille de deux siècles et demi, s'est mis ensuite, dans le dernier tiers du XIXe siècle, à passer rapidement et totalement sous l'influence allemande, en lettres, en sciences, en vie économique, en politique. Mais, ce chapitre initial donné à la Suède, c'est surtout de la Russie ensuite qu'il nous parle, de l'esprit public au cours de la guerre, des intrigues de la Cour, des aveuglements de beaucoup, des trahisons de plusieurs. Son livre, c'est, en somme, la Russie jugée du dehors, et après la Révolution, par un vrai Russe, qui est homme d'honneur et de sens droit. Ce sont pages poignantes.

Les frères Tharaud publient deux volumes de Souvenirs sur Notre cher Péguy, vol. in-16 de 275 et 250 p., 18 f., Paris, Plon. Sur l'œuvre de MM. Tharaud, voir *Ami* 1921, p. 206, 492, 733, et surtout 1923, p. 532. Et sur Péguy, voir *Ami* 1920, p. 81-90. C'était un homme extraordinaire, un des esprits les plus rayonnants du début du XXe siècle. On ne l'approchait pas sans être conquis, sans être embrasé, — embrasé de toutes les nobles amours, amour de Dieu et de la France, amour de la Vierge, des Saints, surtout des Saints de France, surtout de sainte Jeanne d'Arc, amour des humbles, des pauvres, de tous les déshérités de ce monde. Il était revenu de très loin : dreyfusiste, socialiste, mécréant fieffé. Mais ceux qui le connaissaient eurent toujours foi en lui. Mgr Batiffol, son aumônier de Sainte-Barbe, avait foi en lui, comme Monique en Augustin.

Et il ne revint jamais aux Sacrements : il était dans une situation matrimoniale irrégulière, et il n'en sut sortir. Il s'arrangea pour être chrétien sans Sacrements, pour servir Dieu dans la prière, dans la pauvreté, dans la mortification, dans un magnifique apostolat, — sans Sacrements. C'était un singulier paroissien. Mais un admirable éveilleur de foi, et de dévotion, de vraie et sainte dévotion. Personne plus que lui n'était fier de se sentir enfant de l'Eglise, et non pas de l'Eglise modernisée, mais de la vieille Eglise de toujours. Mais cette Eglise même, il ne fallait pas qu'elle le contrariât sur des points qui lui tenaient au cœur et qui ne lui semblaient pas intéresser le dogme.

Ainsi, le matin même de la déclaration de guerre, la dernière page qu'il a écrite est une dia-

tribe contre l'Index. Pourquoi ? Parce que l'Index vient de condamner Bergson ! Et alors, voici Péguy qui se demande : Mais l'Index ! qu'est-ce que c'est bien que l'Index ? Il n'en était pas question dans son catéchisme de la paroisse St-Aignan d'Orléans. Dans le catéchisme d'Orléans, il y avait le bon Dieu, la création, l'Histoire Sainte, la Sainte Vierge, les Anges et les Saints, le calendrier, les Sacrements, les péchés capitaux..., tout, mais pas l'Index ! Tout, les murailles de Jéricho, la baleine de Jonas, Josué, Judith, le Saint-Esprit qui était une colombe, Dieu le Père qui était un triangle..., tout, mais pas l'Index ? A quoi pouvait bien servir cet Index ? Etc., etc.

Allez-vous vous récrier que cet homme-là n'était pas catholique ? Ce serait aller bien vite en besogne. Il était simplement ignorant. Il n'avait pas la notion de la nature et de l'étendue du pouvoir de l'Eglise. Et beaucoup d'autres, de moins grands que Péguy, d'aussi grands aussi peut-être, en sont là. Notre *Vieux Moraliste* nous parlait jadis (oh ! il y a longtemps de cela, c'était bien avant la guerre, c'était au siècle écoulé, mais la nature humaine n'a pas changé depuis : *Ami* 1899, p. 998) de ces paysans qui en certaines mauvaises paroisses ne se laissent pas persuader qu'il y a péché grave, mortel, à ne pas faire maigre le vendredi, à ne pas aller à la messe tous les dimanches, etc. Et non pas seulement des paysans, mais combien d'autres, même distingués et instruits, ne veulent pas voir de péché mortel, d'injure grave à Dieu, dans le duel, dans la lecture des livres à l'Index, dans le mariage de la partie catholique au temple de son conjoint protestant, etc., etc. ! Notre *Vieux Moraliste* nous disait avoir rencontré des médecins, et des meilleurs, qui, malgré les décrets de Congrégations connus d'eux (touchant l'illicéité de tuer l'enfant pour sauver la mère quand, à défaut de cette pratique, les deux sont également condamnés à périr), s'obstinaient dans leur erreur ; « et, franchement, je n'ai pas pu me persuader que leur obstination fût péché mortel. »

Je crois que voilà qui nous explique le cas de Péguy. Ce cas est plus éclatant chez Péguy, parce que chez Péguy tout prenait un relief énorme. Mais c'est un cas fréquent, et, je le répète, même chez les gens les plus distingués, même chez des professeurs (catholiques) d'Universités, même chez d'admirables catholiques d'œuvres. On ne connaît pas l'Eglise ; on ignore ce qu'elle est, et quelle obéissance lui est due.

C'est au tome II des MM. Tharaud que je relis cette histoire de Péguy fulminant contre l'Index. Les MM. Tharaud ont été des fervents de Péguy : « Péguy, c'est ma jeunesse, » écrivent-ils à la première page. Personne n'était, mieux qu'eux, à même de nous dire ce que fut Péguy, ce que fut le Péguysme ; personne surtout ne le pouvait faire avec plus d'éclat. C'est une grande page d'histoire qu'ils viennent d'écrire, l'histoire d'une génération, de la génération des vingt années qui ont précédé la guerre, une éblouissante évocation du mouvement littéraire, philosophique et religieux dont Péguy fut le centre et l'animateur.

Le prince d'Altora Colonna de Stigliano publie **La Conquête de la Vérité** *en ce qui concerne les Problèmes de la Destinée et de la Douleur humaines,* in-8 écu de 552-x p., Paris, Plon, avec le *Nihil obstat* du P. d'Alès. Voilà un titre un peu long, qui annonce manifestement un ouvrage d'apologétique. C'en est un en effet, mais d'une apologétique qui n'a rien d'un Manuel, rien d'un système. L'auteur a beaucoup lu, et beaucoup réfléchi. De ses lectures il a colligé une moisson admirablement riche de traits brefs, nets, précis ; et ses réflexions d'homme de foi et d'oraison se sont à leur tour condensées en formules concises, vigoureusement frappées, et qui suscitent toujours la pensée et l'amour. Après une trentaine de pages préliminaires sur la préparation morale à la « conquête de la vérité, » il aborde le Fait du Christ, ses témoins (les Evangiles), l'enseignement du Christ, ses prophéties, ses miracles, sa grandeur morale, sa mort, sa Résurrection, son règne sur les intelligences, les cœurs, les âmes, la propagation et la conservation du Christianisme, le martyre chrétien et ses caractères divins. La majeure partie du volume enfin (p. 199-554) est donnée aux objections de toute nature qui sont en circulation contre les divers points de la religion naturelle comme de la religion révélée. C'est un livre qu'on peut ouvrir où l'on veut : on ne le lira jamais sans fruit, et toujours sans fatigue.

On annonce un nouveau livre sur la guerre, *Les Poilus,* de M. Joseph Delteil, le triste historien de Jeanne d'Arc *(Ami* 1925, p. 398-9). La *Revue hebdomadaire* (20 mars) en publie un chapitre, qui s'ouvre sur le récit de la catastrophe de l'église St-Gervais de Paris, le Vendredi-Saint 1918. On se souvient que c'est vers 4 h. de l'après-midi, au cours d'un concert sacré, que la bombe allemande a frappé l'église-martyre. M. Delteil change tout cela, et prend d'ailleurs autant de liberté avec la liturgie qu'avec l'histoire :

« Le 29 mars 1918, jour du Vendredi-Saint, on chante les offices à Saint-Gervais. Il est huit heures (!) du soir. On chante (!) Complies. La vieille église est pleine de fidèles. Des flots d'encens (!) montent au rythme des lugubres lamentations (à Complies !) dans un décor de draps noirs. Des croix pendent aux murailles, des éclats de voix pendent aux voûtes du plain-chant. Une affliction violette engorge toutes choses... »

AVIS PRATIQUES

1° Joindre 0 f. 75 et la dernière bande à toute demande de *changement d'adresse.*

2° Joindre 0 f. 40 et la dernière bande à toute demande de *consultation.* Ecrire chaque question sur une feuille à part. Ne pas mélanger sur la même feuille des affaires de comptabilité et des questions pour les rédacteurs. — Il n'est répondu qu'aux consultations *accompagnées d'une bande* de l'*Ami* (ou tout au moins signées d'une adresse complète et bien lisible).

3° Pour les commandes à expédier par chemin de fer, indiquer toujours la gare destinataire.

4° Avoir soin d'indiquer son adresse, complète et bien lisible, sur la partie des chèques postaux réservée à la correspondance, et tout spécialement sur les chèques de virement. Nous rappelons aussi que notre compte courant de chèques postaux porte le n° 21.88 à Nancy.

5° Nous ne pouvons fournir que les livres expressément indiqués en vente à nos bureaux. Pour tous les autres, s'adresser à l'éditeur ou à un libraire.

IMPRIMATUR
Lingonis, die 19 maii 1926.
EUG. LINDECKER, *Vic. gen.*

Le Gérant : F. FROSSARD.

LANGRES. — Imprimerie de *L'AMI DU CLERGÉ*

VITRAUX D'ART
Charles CHAMPIGNEULLE
96, rue N.-D.-des-Champs, PARIS (VIe)
REPRÉSENTANT. MAQUETTES, CATALOGUES SUR DEMANDE

LABORATOIRES BAILLY
A. BAILLY, 15, rue de Rome, PARIS. R. C. Seine 1.079
ANALYSES
Bactériologiques — Biochimiques — Alimentaires
(diphtérie, tuberculose) (sang, urines) (laits, vins, etc.)
RÉACTION DE WASSERMANN. — Notices et brochures sur demande.

LOURDES POUR TOUS ACHATS D'OBJETS DE PIÉTÉ ET SOUVENIRS ADRESSEZ-VOUS AU **PALAIS DU ROSAIRE**
MAISON VENDANT LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT LOURDES
ENVOI *FRANCO* du CATALOGUE.
MAISON PRINCIPALE : 64, Boulevard de la Grotte.
SUCCURSALES { 158, Rue de la Grotte. 5, Avenue Peyramale.

Exigez partout
La LAME de RASOIR Française
ARAMIS
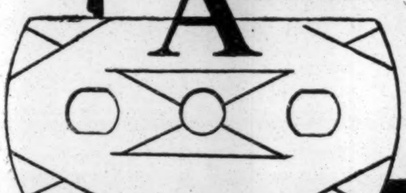
la bonne lame qui dure
La douz. 12 fr.
Petite Métallurgie
13, r. Taitbout
Paris (9e)

CHEMISES, GILETS, CALEÇONS "TETRA"
Tissus spongieux remplaçant avantageusement la flanelle.
EXIGEZ cette MARQUE
GROS : Société Française des Tissus TETRA
48, Rue de Laborde, PARIS-8e
R. C. Seine 101 853. — Téléph. : Laborde 28-40.

Fondée en 1830
Registre du Commerce Seine, n° 43.793
LA NATIONALE
Entreprise privée assujettie au Contrôle de l'Etat
Siège social
2, Rue Pillet-Will
PARIS
RENTES VIAGÈRES IMMÉDIATES OU DIFFÉRÉES AUX TAUX AVANTAGEUX DES NOUVEAUX TARIFS.
L'augmentation du revenu par la RENTE VIAGÈRE est pour les personnes parvenues à l'âge de la retraite le remède le plus efficace à la cherté de la vie.
Renseignements confidentiels et prospectus gratuits au Siège Social, à Paris, ou chez les Agents Généraux en province

VIN DE CHASSAING
TONIQUE et BI-DIGESTIF
CONTRE LES
DIGESTIONS DIFFICILES
PARIS, 6, Rue de la Tacherie, et *Pharmacies.*

MALADES ABANDONNÉS
Demandez en toute confiance, une consultation gratuite, au Dr de notre Service Médical, qui vous prescrira, d'après la méthode du prêtre inventeur, les Remèdes Végétaux susceptibles de vous guérir radicalement. Méthode gratis. Écrire Vieille Cure des Phocéens, Nice (A.-M.)

LA TUBULAIRE S. A.
ENTREPRISE GÉNÉRALE
Eglises
Salles paroissiales
Garages
Tribunes
Chapelles
Hangars
Industriels
Agricoles
Bureau de Vente
54, rue de Clichy
PARIS
Tél. Gutenberg 61-64
Siège et Usine
Montigny-les-Cormeilles
(S.-et-O.)
Tél. Herblay 47
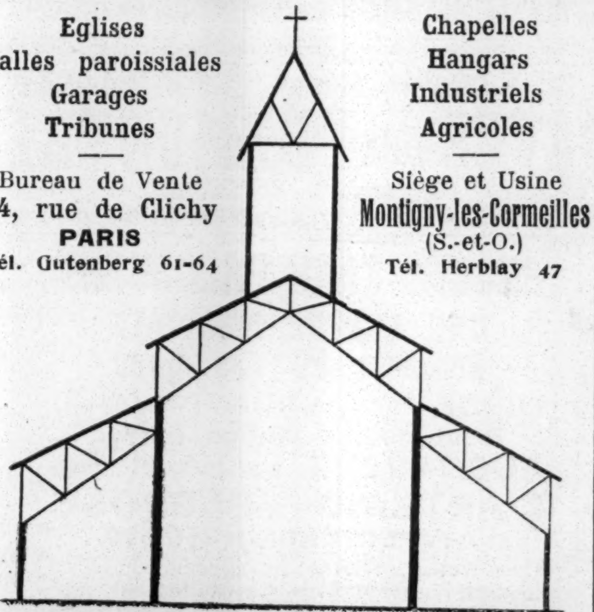
CHARPENTES TUBULAIRES SOUDÉES

2 YEUX POUR LA VIE
Le célèbre « Collyre Vert » du R. P. Louis René a rendu la vue à des aveugles! Qui peut le plus peut le moins. Si vous souffrez des yeux n'hésitez donc pas à y avoir recours. Notice gratis. Prix 9,95 franco. Vieille Cure des Phocéens, Nice (A.-M.).

LA LIBRAIRIE René GIARD 2, Rue Royale LILLE
ACHÈTE au maximum de leur valeur toutes bibliothèques & lots de livres de théologie, patrologie, littérature, etc. fins d'éditions

ANCIENNE ŒUVRE DU VIN DE MESSE
fondée par M. l'abbé ROUS en 1871
SPÉCIALITÉ DE VINS DE MESSE
Rose et Blanc doux, Blanc sec supérieur
livrés en bonbonnes et en fûts
VINS CHOISIS de TABLE, blanc, rouge et rosé
livrés en barriques et feuillettes
Etablissements Veuve P. OLIVER
Banyuls-sur-Mer (Pyrénées-Orientales). R. C. Céret 614

FABRIQUE
de Lunettes
et de Pince-Nez

LES FILS D'EMILE TOURNIER, A MOREZ (JURA)
Membres de l'Union Fraternelle et des Economats chrétiens
Vente directe au détail, par simple correspondance
Exécution des ordonnances d'oculistes (R. C. St-Claude 653)
Envoi franco du Catalogue illustré très avantageux
Bien mettre la seule adresse exacte ci-dessus